

A N N E E 1989

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

N° 255

VIIème LEGISLATURE

J O U R N A L D E S D E B A T S

P R E M I E R E S E S S I O N O R D I N A I R E D E L ' A N N E E 1 9 8 9

C O M P T E R E N D U I N - E X T E N S O

SEANCE DU MERCREDI 31 MAI 1989

S O M M A I R E

1 - Membres du Gouvernement présents	1
2 - Ouverture de la séance	1
3 - Projet de budget du Ministère de l'Hydraulique	1
4 - Suspension de la séance	75
5 - Reprise de la séance	77
6 - Projet de budget du Ministère chargé des Emigrés.....	77
7 - Projet de budget du Ministère chargé de la Protection de la Nature	97
8 - Suspension de la séance	138
9 - Reprise de la séance	139
10 - Projet de budget du Ministère de la Fonction publique et du Travail	139
11 - Fin de la séance	185

Secrétaires élus :

Matin : Mr. Elimane KANE
Mr. Balla Moussa DAFPE

Présidence de :

Matin : Mr. Lamine DIACK,
Premier Vice-Président

.../...

Après-midi : Mr. Bara DIOUF
Mr. Balla Moussa DAFPE

Après-midi : Mme Fatoumata KA,
Troisième Vice-Président.

Soir : Mme Seynabou SARR Cissé
Mr. Sanghé MBALLO

Soir : Mr. Papa Alioune NDAO,
Cinquième Vice-Président.

MEMBRES DU GOUVERNEMENT PRESENTS

Sont au banc du Gouvernement :

- M. Samba Yéla DIOP, Ministre de l'Hydraulique ;
- Mme Fatou NDONGO DIENG, Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé des Emigrés ;
- M. Mactar KEBE, Ministre délégué auprès du Ministre du Développement rural, chargé de la Protection de la Nature ;
- M. Moussa NDOYE, Ministre de la Fonction publique et du Travail ;
- M. Farba LO, Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé des Relations avec les Assemblées ;
- M. Moussa TOURE, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances.

OUVERTURE DE LA SEANCE

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte.

PROJET DE BUDGET DU MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

MONSIEUR LE PRESIDENT

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de budget du Ministère de l'Hydraulique.

Je vous prie de vous reporter à la Page 192.

La parole est à Monsieur Modou AMAR, Rapporteur général de la Commission des Finances et des Affaires économiques.

MONSIEUR MODOU AMAR

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Députés,

Chers Collègues,

Le projet de budget du Ministère de l'Hydraulique, pour la gestion 1989-1990, a été arrêté à la somme de 1.207.568.000 frs, contre 1.249.456.000 frs pour la gestion en cours, soit une baisse de 41.888.000 frs en valeur absolue, due à la réévaluation des services votés (451 et 452), légèrement atténuée par une mesure nouvelle d'un montant de 19.550.000 frs affecté à la prise en charge des sortants des écoles de formation.

Par nature de dépenses, le projet de budget se présente ainsi qu'il suit:

Au chapitre 451, dépenses de personnel, les crédits passent de 577.979.000 francs (1988-1989), à 569 446 000 francs, soit une baisse de 8.533.000 frs en valeur absolue. Cette réduction provient de la réévaluation, en baisse, des services votés, légèrement amortie par une mesure nouvelle de 19.550.000 frs.

Au chapitre 452, dépenses de matériel, les crédits passent de 666.477.000 frs (1989-1989), à 633.122.000 frs, soit une baisse de 33.355.000 frs en valeur absolue, due à la réévaluation des services votés.

Au chapitre 454, dépenses de transfert, les crédits restent stables d'une année sur l'autre.

Votre commission des Finances et des Affaires économiques a entendu le rapport fait au nom de la commission du Développement rural.

Puis, elle a posé de nombreuses questions.

1 - L'avenir de l'OMVS et de l'OMVG

En ce qui concerne l'OMVS, certains de vos Commissaires craignent que les récents événements survenus entre la Mauritanie et le Sénégal ne remettent en cause les programmes en cours de réalisation. Aussi, ont-ils suggéré, au Ministre, de prendre l'initiative de faire convoquer une réunion de concertation pour sauver l'essentiel, compte tenu de l'importance des objectifs de cette organisation pour la sous-région.

Le Ministre a répondu que la structure n'a été remise en cause par aucun des états-membres. Il a fait remarquer que les barrages sont maintenant fonctionnels. L'OMVS est vitale aussi bien pour le Sénégal que pour la Mauritanie. En effet, a-t-il fait remarquer, sur les 370.000 hectares à aménager :

- 240.000 ha reviennent au Sénégal,
- 110.000 ha à la Mauritanie,
- 20.000 ha au Mali.

Sur le volet agricole, les deux pays, en brouille provisoire, sont davantage

C'est pourquoi, affirme-t-il, les programmes de l'OMVS seront poursuivis.

Les événements ont eu des conséquences légères sur les travaux de l'endiguement de la rive droite et sur le fonctionnement de l'OMVS.

Pour les travaux sur la rive droite, le chantier comportait 80 % de travailleurs sénégalais rapatriés pour une question de sécurité. Cette situation bloque provisoirement les travaux.

Pour la direction de l'OMVS, il a été enregistré le départ volontaire des cadres mauritaniens. En attendant leur retour, il a été procédé à des réaménagements pour faire fonctionner l'organisme par les Maliens et les Sénégalais.

Le Haut-Commissaire rentre d'un périple qui l'a conduit dans les différents pays arabes, bailleurs de fonds de l'OMVS. Ses interlocuteurs lui ont confirmé leur confiance en l'OMVS et lui ont renouvelé leurs engagements de participation à la réunion des bailleurs prévue au mois de juin.

Les bailleurs de fonds européens n'ont pas changé d'attitude vis-à-vis de l'organisation. Ils sont également attendus au mois de juin.

En ce qui concerne le volet énergétique du programme de l'OMVS, a ajouté le Ministre, il faut considérer l'aspect de la centrale et l'aspect de la répartition et du tracé des lignes.

Pour la centrale, dès le départ, les pays membres et les bailleurs de fonds se sont entendus pour la considérer comme partie intégrante du barrage de Manantali.

En ce qui concerne le tracé des lignes, un accord est intervenu, il y a deux mois. Le consensus consiste en un double thern- Rive gauche avec une bretelle pour une ligne de 90 pour Nouackchott et une autre de 90 pour Kaédi, à partir de Dagana. De Dagana la même ligne sera prolongée jusqu'à Tobène et Kaolack. Il reste donc à élaborer le planning de réalisation, a ajouté le Ministre.

En ce qui concerne les dégradations de l'ouvrage de Manantali, le Ministre a indiqué que la pluviométrie de l'hivernage dernier avait permis de stocker 5 milliards de mètres cube d'eau. Il a fallu déboiser un vaste périmètre jonché de grosses pierres. A l'ouverture des vannes, la pression de l'eau a projeté les troncs d'arbres et les rochers sur la surface du barrage. Ces chocs avaient provoqué des érosions qui ont été réparées.

Pour la gestion des ouvrages, toutes les dispositions sont déjà prises. Les cadres techniques sont disponibles. Il sera créé une agence technique, avec comme siège Rosso-Mauritanie, et comme Directeur, un cadre sénégalais. Cette agence sera relativement autonome vis-à-vis de l'OMVS et sera responsable du fonctionnement des barrages.

S'agissant des aménagements, leur rythme est ramené à 2.000 hectares/an. Leur coût, estimé initialement à 4 millions à l'hectare, devra baisser.

De toute façon, dira le Ministre, les fonds arabes assureront la couverture des charges d'aménagement. Les bailleurs de fonds arabes ont opté pour le volet agricole, laissant aux Européens, plus outillés sur le plan technique, le soin de s'occuper du volet énergétique.

L'OMVS construit l'avenir, dira le Ministre.

2 - L'OMVG

Elle piétine, dira le Ministre, pour ne s'être pas inspirée de l'expérience de l'OMVS. Les bailleurs de fonds ne financent pas une addition de projets nationaux sans cohérence. Il faut leur présenter un plan d'action sous-régional, avec des ouvrages dans chaque pays présentant une complémentarité. Les états membres de cette organisation ont pris conscience de cette contrainte. Le déblocage de la situation devient donc possible, a conclu le Ministre.

3 - LES FORAGES

a) Les programmes

Vos commissaires, unanimes, ont félicité le Ministre et ses collaborateurs pour le dynamisme, l'engagement et la détermination avec lesquels ils exécutent le programme d'équipement en forages. Ils se sont réjouis du rythme de cet équipement. En effet, ont-ils constaté :

- de 1948 à 1974, il y avait en moyenne deux nouveaux forages par an ;
- de 1974 à 1981, ce rythme était passé à 6 forages par an ;
- depuis 1981, il se crée, chaque année, 35 forages.

Le Sénégal compte, aujourd'hui, 430 forages. Le bilan du gouvernement est largement positif. Cependant, il reste encore, des besoins à couvrir. Pour ce faire, vos Commissaires ont demandé au Ministre de faire le point des programmes à venir.

.... / ...

Le Ministre qui a pris l'engagement de redoubler d'efforts avec ses collaborateurs pour faire plus et mieux, s'est réjoui de la prise de conscience du peuple qui apprécie, largement, les efforts du gouvernement pour atteindre, pour le Sénégal, un plus être et mieux-être. C'est une nouvelle source de motivation pour le Chef de l'Etat et son Gouvernement, a dit le Ministre.

En ce qui concerne les programmes en cours, a ajouté le Ministre, il y a :

- le programme d'urgence de l'hydraulique
- Chine II
- Japon IV et V

Pour les programmes envisagés, il y a :

- CEA II pour 500 forages, d'un coût de 26 milliards, dont 11 milliards sont bouclés.
- FED Podor pour 40 forages.

Ce qui fait 200 forages pour le programme en cours et 540 forages pour le programme futur, soit au total 740 forages.

La réalisation de ces ouvrages et du canal du Cayor résoudra définitivement, les problèmes de l'eau au Sénégal, a indiqué le Ministre.

b) LA MAINTENANCE

Il ne s'agit pas seulement de multiplier les forages, il faut en plus les maintenir en état de fonctionnement. La Direction de la Maintenance est très performante, ont constaté vos Commissaires. Seules ses interventions sont jugées coûteuses, en raison des distances et de la nature des pannes qui mobilisent ses techniciens.

Pour ces raisons, certains de vos Commissaires ont suggéré, Ministre, de privatiser cette mission, pour permettre aux artisans et mécaniciens départementaux de s'impliquer.

Cette perspective, dira le Ministre, est sérieusement envisagée par le département. Pour y parvenir, il faut d'abord former ces mécaniciens pour les familiariser avec les différentes spécificités des forages et de leurs équipements, et ensuite les convaincre de la rentabilité de leurs interventions.

4 - ALIMENTATION EN EAU DES CAPITALES REGIONALES

Certains de vos Commissaires ont déploré les nombreuses coupures d'eau enregistrées à Dakar et dans certaines capitales régionales. Ils ont demandé, au Ministre, de prendre des mesures pour mettre fin à cette situation.

Le Ministre répondra que pour les régions intérieures, les problèmes sont déjà réglés. Il reste le cas de Dakar où les besoins augmentent de 6 % par an.

Comme mesures d'urgence, il y a la mise en service des 10 forages de Pout et le doublement de la conduite des Mamelles. A cela s'ajoute le programme intérimaire, en attendant le canal du Cayor.

5 - ASSAINISSEMENT

Les problèmes d'environnement, donc d'assainissement, ont préoccupé vos Commissaires, qui trouvent les réseaux d'égout de Dakar et de Rufisque vétustes et insuffisants. Ils ont demandé au Ministre d'entreprendre la rénovation et l'extension de ces réseaux.

Le Ministre répondra que le réseau de Dakar n'est pas vétuste. Ce sont les populations qui refusent de se brancher. Une étude globale de ce problème sera entreprise avec l'appui de la Caisse centrale, pour envisager des branchements sociaux au profit des bourses moyennes et des branchements obligatoires pour les récalcitrants qui disposent de moyens.

Pour la ville de Rufisque, il faut une étude spéciale dont le marché a été approuvé et notifié. Après cette étude, des programmes d'action seront conduits pour résoudre définitivement et globalement les problèmes d'assainissement de cette localité.

6 - LES EAUX DE RUISSELLEMENT

Le stockage des eaux de ruissellement permettra de résoudre le problème de l'eau dans certaines contrées, à moindre coût, ont estimé certains de vos commissaires, qui ont suggéré, au Ministre, d'explorer cette piste.

Cette piste n'est pas négligée, a révélé le Ministre. Il existe deux projets :

.../...

- 1 - Le projet de stockage des eaux de ruissellement qui intéresse la région de Tamba. Ce projet, confié à la société ITALGENCO, est évalué à 8 milliards, avec un financement italien.
- 2 - Le projet des possibilités de stockage des eaux de ruissellement dont les études de base ont coûté 270 millions, financées par la BAD. Cette étude a recensé 132 sites favorables, dont 10 prioritaires. Elle est en examen au niveau de la BAD.

X

X

X

Sous le bénéfice de ces observations, votre Commission des Finances et des Affaires économiques a adopté, à l'unanimité, le projet de budget du Ministère de l'Hydraulique et vous demande d'en faire autr

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher collègue.

Monsieur le Ministre, avez-vous des observations à faire sur le rapport ?

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE

Oui, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Vous avez la parole, Monsieur le Ministre.

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Députés,

Monsieur le Président, le rapport est fidèle, mais je voudrais apporter quelques petites précisions.

A la page 194, il est plus exact d'indiquer que le haut commissaire rentre d'un périple qui l'a conduit au niveau de certains bailleurs de fonds de l'O.M.V.S, parce qu'il a été au Canada, en France, en Italie, en Belgique, et en République Fédérale d'Allemagne. Il doit entreprendre un second périple qui permettra de se rendre auprès des bailleurs de fonds arabes.

A la page 197, avant dernier alinéa, je voudrais préciser que le Ministère de l'Hydraulique organise régulièrement une formation pour les conducteurs de forages.

Il est envisagé, plus tard, de former des mécaniciens à partir de ceux-ci. Car, nous avons constaté, fort heureusement,

.../...

que le niveau des candidats aux postes bénévoles de conducteurs de forages, s'est beaucoup élevé. Nous rencontrons, de plus en plus, des garçons titulaires du BEPC, et même de la première partie du baccalauréat. Nos services envisagent de les récompenser en les formant pour devenir de véritables mécaniciens de forages qui feront partie du personnel du ministère de l'Hydraulique.

Mais s'agissant de l'entretien et de la maintenance, il s'agit de former les mécaniciens locaux qui, comme vous le savez, sont très capables de réparer des véhicules automobiles. Ils pourront faire l'objet d'une sélection et subir ensuite une formation dans nos services techniques pour se familiariser avec les moteurs diésel qui seront d'un type quelque peu différent des moteurs des véhicules automobiles. Donc la précision consiste simplement à préciser les mécaniciens locaux.

Enfin, au deuxième point de la page 199, je vous propose de mettre, puisque cela correspond à l'intitulé même du projet, le projet d'étude des possibilités de stockage des eaux de ruissellement.

Voilà les quelques précisions que je voulais apporter.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Monsieur le Rapporteur général, avez-vous quelque chose à dire sur les observations de Monsieur le Ministre ?

MONSIEUR MODOU AMAR

Non, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon cher collègue.

.../...

La discussion générale est ouverte sur les conclusions de la Commission.

Je demande à ceux qui veulent intervenir de se faire inscrire.

Je vous communique la liste des orateurs.

Sont inscrits, nos collègues :

Momar LO
Cumba BA
Moussa KANTE
Moussa DIALLO
Gallo NGUER
Oumar Lamine BADJI
Moussa SOW
Emmanuel Sobel DIOUF
Chérif Younoussé SAKHO
Marcel BASSENE
Christian VALANTIN
Ousmane NDIAYE
Mamadou CISSE
Sandigui BALDE
Khaly SEYE
Amadou DIENG
Socé NIANG
Mbayang Leïty NDIAYE
Sanghé MBALLO
Massamba SECK
Abdoulaye Niacar NIANE
Aminata GASSAMA
Fily SADIAKHOU
Moussa DIEDHIOU
Balla Moussa DAFÉ
El Hadji Ousmane Alioune NGOM
Mamadou Waly NDIAYE

Fadiop GUEYE Sall

Birassi SOW

Boubakar THIOUBE

Modou SARR

Bara DIOUF

Samba Laobé FALL

Mes chers collègues, nous avons 33 orateurs inscrits.

Le temps de parole est de cinq minutes, et il n'y aura aucune dérogation quelque soit l'intérêt de l'intervention.

La parole est à notre collègue Momar LO.

MONSIEUR MOMAR LO

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je voulais saisir cette occasion pour renouveler à l'endroit du chef de l'Etat, de vous-même et de vos collaborateurs, les félicitations et les remerciements des populations du département de Louga, pour ce qui y a été fait en matière d'ouvrages hydrauliques.

Monsieur le Ministre, mon propos portera sur deux problèmes.

Le premier concerne les terres de la rive droite par rapport à la réaction mauritanienne qui peut être envisagée à court terme. Compte tenu du décret 1933 qui fait de la rive droite une possession sénégalaise, je me suis demandé si la Mauritanie serait toujours enchantée de demeurer dans l'OMVS

.../...

si elle considère que celle-ci ne lui est plus accessible. Cela ne risque-t-il pas de mettre en cause la participation mauritanienne aux activités de l'OMVS ?

Le deuxième concerne, Monsieur le Ministre, même si vous avez beaucoup fait pour le département de Louga, les forages de Nayobé et de Warak. Warak est déjà réalisé, mais les infrastructures de surface restent encore inachevées. Quant à Nayobé, Monsieur le Ministre, je vous en avais déjà entretenu lors des séances précédentes et je réitère mon appel, puisqu'il constitue un problème politique et social réel pour le département de Louga.

Voilà, Monsieur le Ministre, les quelques propos que je voulais vous adresser, étant entendu que vous aviez déjà pris beaucoup de dispositions concernant ces problèmes qui vous sont posés.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Coumba BA.

MADAME COUMBA BA

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Je profite de l'examen du budget du Ministère de l'Hydraulique pour parler un peu de la situation des ménagères

Monsieur le Ministre, beaucoup de forages ont été construits selon le gouvernement, mais beaucoup aussi sont

.../...

tombés en panne et la réparation pose problème.

Monsieur le Ministre, les femmes sénégalaises sont toujours confrontées à des problèmes d'alimentation en eau, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu urbain, le mètre cube d'eau ainsi que les factures sont chers. C'est pourquoi beaucoup de pères de famille ont fermé, purement et simplement leur robinet familial. La conséquence en est la longue file de femmes devant les robinets publics.

Monsieur le Ministre, compte tenu de la cherté des denrées alimentaires, des factures d'électricité et d'eau, un employé moyen ne peut plus joindre les deux bouts, surtout si le transport s'y ajoute.

Pour terminer, Monsieur le Ministre, il paraît que des robinets tests ont été installés à Malika et à Keur Massar, pour l'achat comptant de l'eau. Par exemple, si je veux un seau d'eau, je mets l'argent correspondant à ce volume. Je voudrais des explications à ce sujet.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie ma chère collègue.

La parole est à notre collègue Moussa KANTE.

MONSIEUR MOUSSA KANTE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, vous êtes très important, parce que vous gèrez un secteur vital de notre société : l'eau est

.../...

une nécessité absolue de la vie.

C'est pourquoi, je ne cesserai de solliciter votre intervention et votre compréhension concernant le barrage sur la Casamance que j'ai souvent demandé ici. C'est vous dire, Monsieur le Ministre, qu'à chaque hivernage, ce sont des millions de mètres cube d'eau douce que nous perdons. Je crois dur comme fer que ce barrage est possible sur le fleuve Casamance. Par conséquent, je repose donc ce problème.

Monsieur le Ministre, voudriez-vous nous informer sur le programme d'urgence de lutte contre la salinité initié par vos services sur les instructions de son Excellence Monsieur le Président de la République ? Un document assez étoffé nous a été communiqué, je voudrais savoir où nous en sommes pour ce qui est des financements.

Pour terminer, Monsieur le Ministre, je repose l'équipement du forage de Tanaff.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher collègue.

La parole est à notre collègue, le Président Moussa DIALLO.

MONSIEUR MOUSSA DIALLO

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Les problèmes hydrauliques et d'assainissement ont toujours constitué la priorité des priorités du gouvernement

.../...

et, sous votre dynamisme, les instructions du Chef de l'Etat ont été réalisées. Il suffit de voir le quadrillage des régions en nombreux points d'eau et de forages, de constater le programme de rénovation et d'extension des réseaux d'adduction d'eau dans les capitales régionales, et de constater les efforts tentés au niveau de Dakar et de Rufisque pour dire que l'éloge du gouvernement dans ce domaine n'est plus à faire ; c'est de notoriété publique.

Monsieur le Ministre, nous voudrions seulement vous dire que dans ce monde de crise, c'est difficile de donner satisfaction à tout le monde.

C'est pourquoi, je vous suggérerai de tenter davantage des efforts dans le domaine de l'assainissement s'agissant de Dakar, de Rufisque et de Tambacounda, notre capitale régionale qui attend depuis longtemps son programme d'assainissement chiffré à 8 milliards et confié à l'Italie. Le Directeur Général de la SONEES vient de m'apprendre qu'un effort supplémentaire est fait pour étendre davantage les réseaux d'adduction d'eau à Tambacounda. Et grâce à la politique des branchements sociaux, je crois que l'eau sera à la portée de tout le monde.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Président.
La parole est à notre collègue Gallo NGUER.

MONSIEUR GALLO NGUER

Je vous remercie Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

.../...

Monsieur le Ministre, je voudrais vous féliciter de vos réalisations, ainsi que le Président de la République, l'ensemble du gouvernement pour tout ce qui a été fait. Comme l'a bien indiqué le rapport, dans quelques années, notre pays comptera 770 forages, en plus du canal du Cayor. Ainsi je pense que le problème de l'eau sera définitivement réglé au Sénégal.

En tous cas, les hommes de bonne volonté considèrent que le gouvernement du Président Abdou DIOUF est en train de faire des progrès significatifs en matière d'eau.

Monsieur le Ministre, j'ai reçu, tout à l'heure, de votre part des apaisements, mais il y a des problèmes qui nous intéressent particulièrement dans le département de Thiès.

Je viens de recevoir un document sur lequel sont énumérés les forages en cours de réalisation. Mais, Monsieur le Ministre, nous avons énormément de problèmes s'agissant de ces forages. Il s'agit des forages de Toubatoul, Nguésira, Ndiakhou, Tassette, Babak, Keur Yaba, qui ont été réalisés en 1987-1988 et qui ne sont pas encore équipés. La lenteur administrative, semble-t-il, serait responsable de cette situation. Il paraît aussi que tout est réglé maintenant, mais les populations sont sceptiques.

Dans une localité comme Toubatoul qui a son marché hebdomadaire qui rassemble plus de 10 mille personnes, il y a des problèmes énormes de ravitaillement en eau. Et depuis plusieurs années, nous nous battons pour qu'un forage y soit réalisé.

En ce qui concerne la zone nord des Niayes, il y a des villages comme Keur Matar, - Ndiendésiké est prévu dans le programme - Tor... qui doivent avoir un forage.

../...

Monsieur le Ministre, dans le département de Thiès, il existe seulement trois forages motorisés : Thiénaba, Ngoundiane, et Ndiar Tidiane appelé communément forage layène. Nous considérons que c'est un problème extrêmement important, surtout dans la zone nord où en dehors de l'alimentation en eau des personnes et du bétail il y a le maraîchage. Dans cette zone la nappe est très basse puisque l'arrondissement de Pout compte une vingtaine de forages. Il existe également des villages comme Nguidiam, qui se situent sur l'axe de la conduite d'eau Dakar-Thiès et qui ont des problèmes de ravitaillement en eau. Je considère que le problème de cette zone doit être revu.

Monsieur le Ministre, malgré la diligence des agents de la SONEES, les coupures d'eau sont assez fréquentes à Thiès. Je crois qu'elles sont dues à la vétusté du réseau.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Oumar Lamine BADJI.

MONSIEUR OUMAR LAMINE BADJI

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Le département de l'Hydraulique est une entité dont la mission est devenue la priorité des priorités, quand on sait que l'eau, c'est la vie.

En effet, face à la calamité naturelle qu'est la sécheresse, il convient, Monsieur le Ministre, de mener une

.../...

lutte rigoureuse. Les effets néfastes ont, entre autres difficultés, déséquilibré l'économie nationale.

Afin de permettre au département d'atteindre ses objectifs, il est impérieux de le doter de moyens matériels conséquents : pièces de rechange, équipements de puits et de tous les chefs-lieux d'arrondissement et gros villages, aménagements hydro-agricoles, construction de canaux ouverts ou fermés, augmentation des effectifs d'entretien et de maintenance etc.

Pour ce qui est du statut du personnel, il faudrait étudier la possibilité d'intégrer la Direction de l'entretien et de la maintenance dans la SONEES ou alors en faire une Société nationale. Il faudrait également élaborer un statut particulier pour les agents du ministère de l'Hydraulique.

Voulà les suggestions que je voulais faire, Monsieur le Ministre à l'endroit de votre ministère.

Pour terminer, je voudrais vous poser une question. A quand l'exploitation du barrage d'Affignam inauguré il y a un an ?

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Moussa SOW.

MONSIEUR MOUSSA SOW

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je voudrais revenir sur le problème de l'OMVS quant à son avenir par rapport aux événements que nous vivons actuellement. Je reviens de la région de Saint-Louis, hier seulement, et je suis inquiet de voir que des villages entiers de la rive droite sont transférés sur la rive gauche par les autorités mauritaniennes. Cela me fait penser à l'avenir de l'OMVS. Par ailleurs 240 000 hectares doivent être aménagés par la partie sénégalaise et le rapport mentionne que le rythme d'aménagement est ramené à 2 000 hectares par an. Pour aménager alors la totalité de la superficie qui revient, il faut 14 ans. Pourra-t-on à ce rythme atteindre l'objectif de l'autosuffisance alimentaire et dans quel délai ?

Monsieur le Ministre, le rapport n'a pas mentionné le volet navigation de l'OMVS. Pourriez-vous nous en faire l'économie ?

Pour ce qui est de l'eau du fleuve, les populations concernées ont toujours à en boire alors qu'elle risque à l'avenir de leur poser des problèmes de santé très graves.

Monsieur le Ministre pourriez-vous nous faire l'économie de votre programme de santé lié à l'après-barrage ?

En ce qui concerne les forages, Monsieur le Ministre, sur les communautés rurales du département de Podor, il n'y a que 4 forages qui sont réalisés dont un seul équipé. A quand la réalisation des autres

En ce qui concerne la maintenance, vous suggérez la privatisation. Je me pose la question de savoir si cette initiative pourrait résoudre le problème de l'équipement coûteux des forages. Les populations pourront-elles prendre tout en charge ? Je pense qu'il faut non seulement des groupes privés, mais aussi la prise en charge par les populations elles-mêmes de l'ensemble des forages.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Emmanuel Sobel DIOUF.

MONSIEUR EMMANUEL SOBEL DIOUF

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je vous réitère mes félicitations et mes encouragements pour tout ce que vous avez fait au niveau du département de Mbour. Aujourd'hui je serai très bref, parce que vous connaissez nos problèmes. Cependant il faut les rappeler. Il y a d'abord le problème de la conduite d'eau MBour-Joal avec laquelle nous enregistrons trois à quatre coupures en moyenne par mois. Celles-ci privent d'eau Joal et particulièrement Fadiouth qui n'ayant pas de puits à cause de son insularité peut rester, des jours et des jours, sans eau. Nous savons que la partie Nianing-Mbodiène est la plus sensible, parce que c'est à ce niveau qu'ont lieu les coupures.

Monsieur le Ministre, votre collègue du Plan et de la Coopération nous a dit que le doublement de cette conduite coûte cher. Mais je pense qu'au lieu de changer toute la conduite à changer, je crois que c'est la partie Nianing-Mbodiène qu'il faut traiter pour régler définitivement le problème.

Il y a ensuite le problème de l'alimentation en eau douce de la ville de MBour. J'ai dit en commission technique que MBour a une population galopante qui tourne autour de 80 à 100 000 habitants. Et ce que nous remarquons tous les jours, c'est que le matin une partie de la population peut s'alimenter en eau, tandis que l'autre partie est obligée d'attendre le soir. Cela est imputable au château d'eau et je pense qu'il en faut plusieurs à MBour pour régler ce problème une fois pour toutes.

Il y a également le problème du ruissellement des eaux de pluie. Je suis pour les barrages, mais j'appuie fortement les retenues d'eau de pluie par de petits barrages. Cela ne coûte pas cher et ne nécessite pas des fonds extérieurs. Une concertation entre les départements de l'Hydraulique, de l'Equipeement, des Ressources animales et de la Protection de la Nature pourrait aboutir à la réalisation d'un tel projet. Dans le rapport, il y a 132 sites recensés dont 10 ont été retenus. J'aimerais savoir si les marigots de Foi et d'Agababou en font partie.

Enfin le dernier problème est relatif à l'assainissement de la ville de MBour. Certains vont se demander pourquoi je répète toujours MBour. C'est parce que sans faire du chauvinisme, MBour a une vocation régionale, eu égard à sa démographie et à ses potentialités. Tout le monde y afflue. Et cette année nous avons vécu une situation comparable à celle de Bambey. Après une forte pluie, MBour était envahie et on ne pouvait plus passer.

Je crois que dans le cadre de l'assainissement des villes MBour devrait être considérée comme une capitale régionale.

Voilà, Monsieur le Ministre, les quelques points que j'ai à soulever.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Chérif Younoussé SAKHO.

MONSIEUR CHERIF YOUNOUSSE SAKHO

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Je pense que le Ministre de l'Hydraulique est aujourd'hui un personnage extrêmement important, parce qu'il a donné beaucoup d'eau aux sénégalais. Il est rare, en ce moment, de parcourir plus de 50 km sans trouver des paysans en train de puiser de l'eau au robinet.

Je crois que c'est une chose extrêmement importante qu'il convient de saluer à sa juste mesure. C'est la raison pour laquelle me permettrai de vous féliciter et de vous encourager, tout en vous mandant d'accroître nos réalisations.

Monsieur le Ministre, je voudrais vous rappeler le cas de Tanaf non mentionné dans le rapport. Tanaf est un point extrêmement important, parce qu'il est à côté de Banghère, un grand centre religieux qui est le lieu de résidence de Chérif Younousse AÏDARA et du vénéré El Hadj Abdou Aziz SY vien faire son pèlerinage. A l'instar d'autres centres religieux importants, il est bon que le problème de Tanaf soit réglé, d'autant plus que son forage est non seulement un des plus anciens forages mais également l'un de ceux qui ont été aménagés le plus tardivement.

En ce qui concerne le pont sur la Gambie, tous les usagers de la transgambienne rêvent un jour de faire Dakar-Ziguinchor, Dakar-Sédhiou ou Dakar-Kolda sans avoir à s'arrêter au bac de Balingore. Beaucoup de solutions avaient été envisagées. Monsieur le Ministre, pourriez-vous nous dire laquelle a été finalement retenue ? Je crois qu'il faudrait envisager maintenant un pont dont le péage serait plus élevé que celui du bac, parce qu'en perdant du temps on perd de l'argent.

Je vous remercie.



MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Marcel BASSENE.

MONSIEUR MARCEL BASSENE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues,

Le problème des forages est comparable à celui des routes. Il faut non seulement les réaliser, mais il est encore plus important de les entretenir. Sinon c'est un investissement coûteux et inutile. Quand on pense que les bénéfices des ces forages sont souvent démunis - c'est pourquoi d'ailleurs un programme spécial a été conçu pour eux -, il est important d'envisager, dans les programmes de forages, un volet maintenance. Or la lecture du rapport ne me permet pas d'être optimiste à ce sujet.

Puisque la mode est à la privatisation, des commissaires ont pensé qu'il fallait privatiser l'entretien et la maintenance des forages. Je pense que ce domaine offrira peut être l'occasion de voir la limite de la privatisation, parce que le problème de l'eau, dans notre pays, est très important.

Je pense que le gouvernement devrait, parmi les objectifs non privatisables parce que prioritaires, inclure le problème de l'eau. Je crois qu'il ne faut pas laisser les gens glisser vers cette solution parce que nous connaissons alors d'énormes problèmes.

Aussi, je voudrais vous demander, Monsieur le Ministre, une solution à ce problème, parce que la maintenance ce n'est pas seulement le problème des mécaniciens, mais surtout les pièces de rechange, c'est-à-dire le fonctionnement. Sinon nous risquons, dans quelques années, de constater la paralysie de tous ces forages et de ~~revenir~~ à des problèmes d'eau extrêmement importants.

.../...

Bien sûr vous pensez, et on l'a dit dans le rapport, que le problème du canal du Cayor résoudra tous les problèmes hydrauliques. Je pense que c'est une formule optimiste qui permet peut-être d'encourager les gens à s'engager dans cette voie, mais les problèmes d'eau sont très complexes.

Je pense qu'il faut plutôt envisager des solutions locales car je ne pense pas que le canal du Cayor puisse régler les problèmes d'eau de certaines localités comme Tambacounda, Ziguinchor etc.. Je n'ai pas l'habitude de parler des problèmes locaux, puisque je pense que le gouvernement doit avoir un tableau de bord pour les surveiller et nous éviter de nous y attarder. Nous sommes là pour définir les grandes lignes. Cependant il y a un problème local important relatif à votre politique hydraulique dans la communauté rurale d'Enampor que vous connaissez. A l'heure actuelle, il existe un forage à Brak qui se situe à la frontière de la Communauté rurale, mais la situation de ce village ne permet pas aux autres d'en profiter. Un puits est envisagé, je pense que c'est fait, à Enampor dont la situation lui permettra, si l'eau est disponible à cet endroit, de régler les problèmes d'eau des villages de la mangrove que sont Etama, Bandial et même Ndiabali qui se trouve de l'autre côté de la frontière.

Par conséquent, je crois qu'Enampor constitue une priorité parce qu'il polarise beaucoup de populations. Je voudrais donc attirer votre attention sur ce problème, parce qu'avec l'approche de l'hivernage il faudrait peut-être envisager des mesures pour le ravitaillement en eau de ces populations.

Par ailleurs, je pense qu'il ne faut pas nous taire l'importance d'une éventuelle complication de la situation au fleuve ; c'est très important. En effet le fonctionnement des barrages est plus important pour le Sénégal qu'une victoire éphémère sur tel ou tel pays voisin. Donc il faudrait nous dire réellement les conséquences de l'éventuel retrait de la Mauritanie de l'OMVS.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher collègue.

La parole est à notre collègue le Président Christian VALANTIN

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je vous félicite pour les activités que vous menez à la tête de votre département et l'efficacité de votre travail.

Je voudrais évoquer, devant vous le problème des forages CARITAS du département de Thiès. Ils sont au nombre de 20, mais on ne peut pas les motoriser, parce qu'ils ne sont pas achevés. Il faudrait trouver 60 millions de francs CFA pour les achever, les évaluer et en connaître le débit.

La deuxième question que je voudrais vous poser concerne la rentabilité des forages. On a réalisé beaucoup de forages au Sénégal et il faut en assurer la rentabilité. Une des meilleures façons d'y parvenir c'est la réalisation d'adductions d'eau. Je sais que l'année dernière, lors de la discussion budgétaire, vous aviez évoqué ce problème pour l'alimentation des villages qui environnent des forages au débit important. Mais je pense qu'il faut faire des châteaux d'eau et non pas seulement des réservoirs au sol. Ensuite, si la petite hydraulique rurale relève de notre compétence, je crois qu'il faut multiplier les petits puits de trente mètres à traction animale. Ils sont très efficaces, ils ont des débits importants, lorsqu'ils sont bien placés, et peuvent permettre une petite irrigation dans les petits projets.

Enfin, Monsieur le Ministre, je voudrais vous demander, à ce stade de votre information, quelles sont, à votre avis, les répercussions sur l'OMVS des événements dramatiques du mois dernier entre le Sénégal et la Mauritanie.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT.

Je vous remercie mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Ousmane NDIAYE.

MONSIEUR OUSMANE NDIAYE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, vous avez un programme ambitieux de 740 forages qui vient s'ajouter à un capital déjà assez important. Je pense qu'il aurait dû être sous-tendu, comme l'a dit le Collègue BASSENE, par un programme de création et de réhabilitation des brigades de maintenance. Cela me paraît essentiel, quand on sait la situation dans laquelle se trouvent les ouvrages réalisés, particulièrement dans la région de Tambacounda et le département de Bakel. Je ne reviendrai pas là-dessus.

Monsieur le Ministre, vous avez également dans le rapport parlé de projets d'études relatifs aux stockages des eaux de ruissellement. J'ai eu à dire au Ministre de l'Équipement que les ouvrages qu'il réalise sur les voies d'eau devraient être destinés non seulement au franchissement, mais également à la retenue d'eau. C'est, peut-être là, Monsieur le Ministre, l'occasion d'une concertation avec l'Équipement pour que le projet précité puisse s'insérer dans la réalisation des ouvrages de franchissement des voies d'eau. Nous perdons des quantités énormes d'eau dans toutes les zones, plus particulièrement dans la région de Tambacounda, département de Bakel.

Monsieur le Ministre, nous avons eu également à parler de l'utilisation possible de l'énergie solaire dans le domaine de l'hydraulique. Vous aviez dit effectivement que vous étiez dessus. Pourrait-il avoir une idée de ce qui a été amorcé dans ce sens ?

Monsieur le Ministre, nous ne comprenons pas que la SONEES n'ait pas jusqu'ici de bureau régional au niveau de la région de Tambacounda. Nous sommes obligés de nous référer au bureau de Kaolack. Et cela se traduit évidemment par un sentiment de frustration et un retard dans l'exécution de ce que nous souhaitons plus particulièrement dans le domaine des branchements sociaux.

Monsieur le Ministre, en vous félicitant et en vous encourageant, nous devons également dire toute la disponibilité de vos collaborateurs à chaque fois que nous nous présentons à eux.

Dans le document qu'ils viennent de nous distribuer, je constate qu'en ce qui concerne les chefs-lieux d'arrondissements ou de communautés rurales, il est prévu des réservoirs au sol. Je pense qu'il y a là peut-être une erreur matérielle concernant Diawara qui est un chef-lieu d'arrondissement et la plus importante agglomération après Bakel. Je ne peux pas comprendre que ce soit simplement un réservoir au sol, alors que des localités de moindre importance ont des châteaux d'eau.

Monsieur le Ministre les pannes sont très fréquentes et nos populations rencontrent parfois d'énormes difficultés. Cependant les émigrés sont disposés à leur aider. Dans ce cadre, je pense qu'il serait peut-être possible de leur faciliter la tâche, en leur accordant au moins l'exonération sur les moteurs qu'ils pourraient faire acquérir aux populations et dont nos services pourraient se charger du montage.

Monsieur le Ministre, les polices d'abonnement de la SONEES sont de même individualisées. Or, il est fréquent de faire payer à des locataires des arriérés de factures qu'ils n'ont pas consommées. Cela me paraît difficile à comprendre. S'il s'agit là des dispositions du cahier des charges, il me semble nécessaire de les revoir, afin que les locataires ou les propriétaires puissent disposer de l'élément vital qu'est l'eau.

Je vous remercie.

Monsieur le Président

Je vous remercie Mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Mamadou CISSE.

Monsieur Mamadou CISSE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

.../...

J'ai demandé à prendre la parole, Monsieur le Ministre, pour vous remercier très sincèrement. L'an dernier, à l'occasion du vote du budget de votre ministère nous avons posé le problème de l'alimentation en eau des populations des îles. C'est le problème que mon collègue Marcel BASSENE vient de poser.

Monsieur le Ministre, vous avez tenu votre promesse. Mon collègue ignore peut-être qu'actuellement une mission est sur place à Bandial dans les îles pour trouver une solution au problème évoqué. En effet, il est question de construire des bassins pour la récupération des eaux de pluies. Evidemment c'est une solution à court terme, mais quand même c'en est une. Et c'est pourquoi je tiens, au nom de ces populations, à vous présenter nos très sincères remerciements.

Mais, Monsieur le Ministre, je crois que la solution durable de ce problème, passe par la réalisation du forage d'Enampore. Dans le document que vous nous avez distribué tout à l'heure, je crois que les négociations y ayant trait sont terminées. Nous souhaitons vivement le démarrage des travaux.

Le second problème, Monsieur le Ministre, est relatif aux barrages. Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier le Gouvernement du Sénégal pour le bel ouvrage que vous avez réceptionné à Affignam. Le barrage d'Affignam est un chef-d'oeuvre et au nom des populations de la région de Ziguinchor, je vous remercie très sincèrement.

Dans ce même ordre d'idées, Monsieur le Ministre, je vous pose la question de savoir à quand le démarrage du barrage de Kamobeul qui, en son temps, avait suscité beaucoup d'espairs auprès des populations du département de Ziguinchor.

Je voudrais terminer, enfin, Monsieur le Ministre, en disant que nous attendons toujours la construction des bornes fontaines ainsi que la canalisation des eaux pour les forages de Niaguis, de Niassia et d'Adéane.

Je vous remercie.

Monsieur le Président

Je vous remercie mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Sandigui BALDE.

Monsieur Sandigui BALDE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

.../...

Ensuite, Monsieur le Ministre, je voudrais me faire l'interprète des populations de l'arrondissement de Rao pour l'adduction d'eau réalisée à partir de Ndioksal dans le département de Louga. Ce projet italien qui est maintenant terminé a permis à près de 60 villages d'avoir de l'eau potable dans l'arrondissement précité et le département de Louga.

A ce propos, je voudrais renouveler tous nos remerciements au gouvernement de la République. Et cela me permettra de faire un témoignage, parce que quand vous êtes passé à Rao et MPal, pour vous concerter avec les populations, j'ai constaté que le gouvernement n'a pas voulu leur imposer un mode de gestion.

On veut se moderniser, on ne veut pas accepter les contraintes de la modernisation. Monsieur le Ministre, certains parlent de la clarté, mais nous savons que les populations rurales, j'en ai été témoin avec vous, dans la gestion quotidienne de l'eau, préfèrent payer 10 à 25 frs la baignoire d'eau que de faire 12 Km à la recherche d'une eau aléatoire qui les oblige à se lever tôt le matin pour rentrer très tard le soir. Et ensuite les 25 F ont été l'objet d'une étroite concertation avec toutes les populations de la localité concernée. Le gouvernement n'a donc rien imposé à RAO et MPal. Ce

Cette méthode, d'une part, évite certains gaspillages d'eau, parce que quand elles paient l'eau à 25frs la baignoire, eh bien! les populations ne la gaspillent ^{pas} et d'autre part quand il y a des pannes, au lieu toujours de faire appel au gouvernement, elles participent en achetant les pièces pour que les réparations se fassent très rapidement. En troisième lieu, cette caisse qui est ainsi dégagée, permet aux villageois de choisir parmi eux un gardien qui veille à la sécurité de l'ouvrage mis en place.

Je voudrais pour terminer, après ce témoignage, vous rappeler, Monsieur le Ministre, les ouvrages non motorisés de Penda Wuyaké de Sarélamo, de Diaglè, de Mbélogne et de Bélinamari dont les pannes fréquentes durent près de 3 mois.

Je vous remercie.

Monsieur le Président

Je vous remercie Monsieur le Président.

La parole est à notre collègue Anadou DING.

Monsieur Anadou DING

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

.../...

Monsieur le Ministre, vous avez une équipe et vous êtes un homme engagé et déterminé à réaliser un programme d'équipement de forages de grande envergure sur les directives, du Chef de l'Etat.

Depuis que vous êtes à la tête de ce département que vous avez créé et façonné, vous avez réalisé beaucoup de choses, dans le domaine de l'eau, au Sénégal et particulièrement dans le département de Kébémér. Effectivement, le second forage de Darou Mousty, le forage de Thiolon et de celui de Ndat, le projet FIDA Ndiengue DIAW alimentant Loro, Kanene DIOP, Sagata et Ndiouenne, la cérémonie inaugurale de NDer Babou le 6 mars 1989, des puits forages réalisés dans l'arrondissement de Sagata et dans le département de Louga par Vision internationale, une organisation non gouvernementale, sont significatifs.

Monsieur le Ministre, tout en vous remerciant au nom de la population de Kébémér à laquelle s'associent tous les élus de ce département, permettez-moi de vous soumettre quelques points : Ndiouenne est une communauté rurale située à 22 kilomètres de Ndiengue DIAW, en même temps qu'un carrefour entre Mbacké, Kébémér et Louga. On se pose la question de savoir si la conduite d'eau qui part de Ndiouenne DIAW permettra son ravitaillement correct. Nous souhaitons que Vision internationale puisse continuer ses actions dans l'arrondissement de Ndande. Nous souhaitons aussi l'équipement tant attendu de certains forages, en l'occurrence celui de Darou Marnane. Nous savons d'ailleurs que vous y pensez et le répertoire que vous venez de nous fournir nous en donne certains éléments. Nous vous en remercions d'avance. Si je vous en parle c'est que Darou Marnane est un centre important que vous connaissez mieux que moi. Enfin nous souhaitons la réparation du forage de Touba Mérina âgé de plus de 35 ans et la dotation de pompes aux puits forages situés dans les zones sylvo-pastorales. Nous vous demandons de réserver une mention spéciale à l'arrondissement de Darou Mousty dont le problème de l'eau demeure crucial et préoccupant. Les localités sont distantes de 15 Km et les habitants se déplacent pour trouver de l'eau à des endroits extrêmement loin.

Monsieur le Ministre, une fois de plus, nous vous remercions et félicitons votre équipe.

Je vous remercie.

Monsieur le Président

Je vous remercie mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Socré NIANG.

.../...

Monsieur Socé NIANG

(Intervention en Ouolof traduite en Français)

Je vous remercie Monsieur le Président

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

A partir du moment où on dit que telle chose est mauvaise, celui qui voit une bonne chose peut le dire.

dans
Monsieur le Ministre, nous sommes satisfaits, puisque notre département, neuf des 22 points programmés ont leurs forages équipés.

Toutefois, Monsieur le Ministre, la communauté rurale de Toky, la plus grande et la plus enclavée de notre département, n'a toujours pas de forage. Et les habitants sont obligés d'aller chercher de l'eau à Gossas à raison de 300 francs la barrique. Le Président de la République, lors de son passage dans cette localité, avait promis un forage aux populations.

Or, quand il promet et que la réalisation ne suit pas aussitôt, les populations ont tendance à croire que ce sont les élus qui n'ont pas fait leur travail, alors que ce n'est pas le cas.

La communauté de Keur Ngankou devait être branchée, au forage de Keur Ndougoubène.

Mais depuis l'achèvement de cet ouvrage, rien n'est encore fait.

Concernant Ooki Ngouye, Keur Maloué et Keur Maqniaw, selon le document que vous m'aviez remis le forage devrait être réalisé dans la première localité. Mais jusqu'à présent, rien n'y est commencé.

Monsieur le Ministre, en considérant la situation passée et présente du pays en matière hydraulique, nous nous devons de remercier Dieu.

En ce qui concerne la vallée du Sine, nous y avons vu des ateliers et du matériel destiné, semble-t-il, à la réalisation de puits tout le long de cette vallée.

Les travaux n'ont pas encore commencé et l'hivernage approche. Nous voudrions avoir des éclaircissements à ce sujet.

Monsieur le Ministre, nous vous remercions et prions pour que Dieu assiste le gouvernement.

Je vous remercie.

.../...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Mbayang Leyti NDIAYE.

MADAME MBAYANG LEYTI NDIAYE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, à l'instar des collègues qui m'ont précédée, je voudrais, à mon tour, vous adresser mes félicitations et mes remerciements, à vous et à votre équipe.

Je voudrais également vous demander de transmettre au Chef de l'Etat, les remerciements et la reconnaissance des populations du département de Linguère. Parce qu'en matière de politique hydraulique, c'est votre département que notre département sent le mieux, pour la bonne raison que vous y faites des réalisations chaque année.

Vous avez réalisé de nombreux forages dans le département tout dernièrement, dans la commune de Linguère, les populations ont été très sensibles à la promptitude avec laquelle votre département a réparé le forage et à la façon dont elles ont été secourues. Nous vous en remercions très sincèrement.

Mais, comme vous le savez, Monsieur le Ministre, l'Homme n'est jamais satisfait. Il reste encore des choses à faire, notamment pour le village de Vélingara. J'ai lu tout à l'heure dans le document que vous nous avez distribué que c'est prévu. Cependant, il y a un petit hic parce qu'il est marqué à côté : en instance. Or depuis l'année dernière, ces populations souffrent d'un manque d'eau, particulièrement les femmes qui

.../...

avaient investi dans le maraîchage. Et c'est vraiment lamentable de voir tous ces efforts anéantis par le manque d'eau. Les arbres sont morts et les populations sont presque en transhumance faute d'eau. Donc de la même manière que vous avez procédé pour la commune de Linguère, nous vous serions très reconnaissants d'agir de la sorte pour le département de Vélingara. Il y a également le cas de Kholkhol. C'est un gros et vieux village qui n'a pas encore son forage, et il est jaloux, parce que des villages qu'il a vu naître en ont. Monsieur le Ministre, vous connaissez, mieux que moi ce problème, pour des raisons que je sais et que vous savez.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie ma chère collègue.

La parole est à notre collègue Sanghé MBALLO.

MONSIEUR SANGHE MBALLO

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je voudrais me joindre aux félicitations qui vous ont été adressées par mes collègues, à vous et à tous vos collaborateurs. Nous avons, Monsieur le Ministre, fourni un très grand effort, avec le programme d'urgence en matière de forages. Et, aux 430 déjà réalisés, vont s'ajouter 700 autres dans le programme futur, ce qui portera le nombre à 1170 forages. Cela pose le problème de la maintenance car déjà, rien qu'avec les forages existants, nous avons énormément de difficultés pour en assurer l'entretien et la maintenance, quand on sait qu'il n'y a que la brigade de Louga et celle peut-être

.../...

moins performante de Kaolack. Donc le problème de la maintenance se pose avec acuité.

C'est pour cela que je me pose la question de savoir s'il n'est pas opportun d'envisager, pour les zones où la densité de forage le justifie, l'interconnexion des réseaux de châteaux-d'eau pour éviter aux populations le manque d'eau dû à la lenteur des dépannages. Je crois d'ailleurs que la SONEE adopte ce système dans les villes pour éviter que la panne d'un château d'eau entraîne la pénurie de tout un secteur.

Je pense qu'il faudrait peut-être aussi, lorsqu'on aura nos 1000 forages, observer une certaine pause dans les réalisations de forages et envisager sérieusement d'entretenir et de maintenir les acquis.

Monsieur le Ministre, je crois que quelqu'un l'a dit tout à l'heure, c'est peut-être l'euphorie des forages qui nous a fait négliger un peu les programmes de puits et un peu oublier ces petits puits qui existaient un peu partout dans les villages et qui étaient très appréciés, notamment les puits hydrauliques. Je pense qu'il ne faut pas qu'on perde de vue ces petits ouvrages qui sont très importants pour le village. On ne peut pas, bien sûr, en faire un peu partout, mais dans les zones où le sol et les conditions s'y prêtent. Je pense qu'il faut revenir à ce système qui a permis à beaucoup de populations de ne pas connaître des pénuries d'eau graves. Et c'est dans cette foulée que je voudrais vous rappeler, Monsieur le Ministre, un programme de puits que je vous avais soumis et que vous aviez bien voulu accepter. Il s'agit des puits de Mamadou Egué, de Médinatouvat, de carrefour Médinatouvat-Dimindala, de Sinthia-Baba, de Netto-demba-Diawo et de Saré El Hadji Sory dans le département de Vélingara. Ces programmes n'ont pas encore démarré, et je pense que c'est peut-être un problème d'équipement des brigades de fonçage. A ce sujet, je voudrais encore insister pour que la brigade de Kolda soit suffisamment équipée pour faire face à ces

.../...

demandes de fonçage de puits.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Je vous remercie mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Massamba SECK.

MONSIEUR MASSAMBA SECK

(Intervention en Ouolof traduite en Français)

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je voudrais, tout d'abord, vous remercier infiniment de votre jour d'audience à l'intention des députés du Sénégal. Le jeudi, tout député peut être reçu à n'importe quel moment. Ces remerciements s'adressent aussi à vos collaborateurs que je consulte, à l'instar de mes collègues.

Monsieur le Ministre, je voudrais vous transmettre les remerciements de Kounghoul. Vous savez que Kounghoul est une importante localité qui a beaucoup souffert du manque d'eau. Il fut un moment où la bassine d'eau coûtait 50 francs à domicile et 25 francs au puits ; c'est dire que l'on dépensait autant pour la nourriture que pour l'eau. Dieu merci ! Actuellement l'eau est bonne et abondante.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de transmettre nos remerciements au Président de la République, Abdou DIOUF qui s'est beaucoup fatigué pour que Kounghoul ait de l'eau et qui a fait tout ce qu'il avait promis à cette localité.

.../...

Monsieur le Ministre, je voudrais vous remercier aussi pour le forage de Ndioume Nguent. Vous avez envoyé du matériel pour sa réparation.

Concernant le forage de Timissara, pouvez-vous nous dire ce qu'il en est ? Timissara est une importante localité religieuse qui a des problèmes de ravitaillement en eau. Il y a aussi quelques villages frontaliers de la Gambie ou non qui sont confrontés à un manque d'eau et qui sollicitent votre aide pour trouver une solution à ce problème. Il s'agit des villages de Minam, Pitnayene et Taïf. Les deux derniers ont un important cheptel.

Monsieur le Ministre, c'est ce que j'avais à dire. Nous vous réitérons nos remerciements, à vous et au Président de la République pour qui nous prions sans cesse, afin qu'il soit de plus en plus victorieux dans ce pays.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Abdoulaye Niacar NIANE.

MONSIEUR ABDOULAYE NIACAR NIANE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je m'associe aux félicitations qui vous ont été adressées par les collègues qui m'ont précédé

Je voudrais simplement faire un rappel à propos de certains forages existant dans le département de Mbour et qui

.../...

posent problème. En effet soit ils ne sont équipés, c'est le cas du forage de Diass et du forage de Malicounda, soit ils sont en panne, c'est le cas du forage de Nguéniane, chef-lieu de communauté rurale très enclavée, soit l'eau est impropre à la consommation humaine, c'est le cas de Ndiagianiao, chef-lieu de communauté rurale et de Thiadiaye.

Mon collègue Emmanuel Sobel DIOUF a dit que vous connaissez parfaitement les problèmes hydrauliques du département de Mbour, et il a parfaitement raison. Je pense que vous avez déjà reçu une de mes correspondances datée du 10 avril dernier vous rappelant les préoccupations des populations du département de Mbour. Monsieur le Ministre, depuis 1983, je ne cesse de demander votre compréhension pour aider les populations des villages-centres de Thiadiaye et de Ndiagianiao, à résoudre ces préoccupations.

Pour Ndiagianiao, lors du passage du Chef de l'Etat dans cette localité, on avait pensé faire une adduction d'eau à partir du forage de Sandiara qui est un ouvrage privé parce qu'il appartient à Caritas-Sénégal, ou de celui de Ndiarao.

En ce qui concerne Thiadiaye, la solution c'est un nouveau forage avec une adduction d'eau vers la ville. Il était question de la réalisation à partir de mars 1986, de cet ouvrage qui devait être financé par la Banque islamique de Développement. Depuis lors nous attendons, Monsieur le Ministre. Le village-centre de Sandiara chef-lieu de communauté rurale a besoin également d'un forage.

Monsieur le Ministre, j'ai souvent rappelé, à l'occasion de l'examen de votre budget, que le village de Peth Makha fait partie du département de Fatick, arrondissement de Tattaguine, mais que l'on continue de mettre son forage pour le compte de l'arrondissement de Thiadiaye.

Je vous remercie

.../...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Aminata Fall GASSAMA.

MADAME AMINATA FALL GASSAMA

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, permettez-moi, au nom de toutes les populations de la région de Kolda, de vous remercier des réalisations en matière d'eau dont elles ont bénéficié.

Monsieur le Ministre, je suis bien placée pour vous dire que beaucoup a été fait en matière d'hydraulique, parce que, depuis 1962, j'ai sillonné presque tous les villages de cette région en encadrant et en organisant les populations, particulièrement les femmes. Je connais donc leurs difficultés d'antan. Actuellement l'eau ne pose plus tellement de problèmes. Partout les femmes sont autour des puits et des forages, pour faire du maraîchage. A présent, elles peuvent bien dormir et trouver de l'eau sans beaucoup de difficultés.

Donc, Monsieur le Ministre, soyez mon interprète auprès du Chef de l'Etat pour lui transmettre nos remerciements et notre reconnaissance, et lui dire qu'il peut compter sur notre soutien et notre fidélité, parce que beaucoup a été fait. Ceci dit, Monsieur le Ministre, je voudrais vous présenter quelques doléances. Concernant la digue sur le fleuve Casamance dans les environs de Karkanté-Escale que nous avait promise le Chef de l'Etat, nous comptons beaucoup sur sa réalisation. Pendant l'hivernage, le fleuve Casamance est gorgé d'eau qu'il déverse dans l'océan. Si la digue était réalisée, les femmes

.../...

pourraient accroître leur production maraîchère et nos animaux pourraient s'abreuver sans difficulté. Monsieur le Ministre, nous comptons beaucoup sur vous. En ce qui concerne les puits appelés "puits préfets", ils sont actuellement taris mais il suffit de les réfectionner pour qu'ils soient fonctionnels. Monsieur le Ministre, nous comptons sur vous pour leur réfection.

Nous saluons le démarrage du projet PRIMOCA au niveau de Sédhiou, parce qu'il permettra le dessalement de nos terres et un meilleur rendement de nos rizières. Monsieur le Ministre, dans le document que vous nous avez distribué, nous avons 17 localités dans lesquelles des réalisations ont été prévues. Nous saluons une telle action. Monsieur le Ministre, c'est ce que j'avais à dire.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie ma chère collègue.

La parole est à notre collègue Fily SADIAKHOU.

MONSIEUR FILY SADIAKHOU

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Monsieur le Président, le bilan de votre action est positif. Et cela est incontestable même pour ceux qui pensent que, dans ce pays, rien de bon ne se fait.

Monsieur le Ministre, je voudrais également pour cette action vous féliciter, à l'instar de mes collègues, vous

et vos collaborateurs, en décernant une mention particulière au Directeur de l'Hydraulique et à son collègue chargé de la Maintenance qui accordent une attention particulière aux doléances de nos mandants que nous leur soumettons.

Monsieur le Ministre, le département de Kédougou que je connais bien compte actuellement 100 forages sur lesquels 6 sont équipés d'un moteur et le reste de pompes manuelles. C'est ce qui explique les nombreuses pannes quelquefois très prolongées de ces ouvrages. En commission des Finances, je vous avais signalé la panne de quelques uns de ces forages, e voudrais savoir les dispositions qui ont été prises pour leur réparation. Vous nous aviez une fois dit que des négociations étaient en cours avec le PNUD, je crois, pour le remplacement de ces pompes, surtout celles montées par Brochette qui étaient défectueuses avant leur montage.

Monsieur le Ministre, je voudrais également vous demander les dernières dispositions prises pour la réalisation du forage de Missirasirmana. Je sais que vous avez rencontré beaucoup de difficultés, mais, Monsieur le Ministre, il y a aussi que ces populations sont confrontées à un problème d'eau très aigu. C'est pourquoi nous voudrions vous demander encore une fois, de tout mettre en oeuvre pour que ce forage soit réalisé.

Monsieur le Ministre, à côté de ces forages souvent en panne, n'est-il pas possible de réaliser des puits ? Selon les spécialistes, notre sol ne s'y prête pas, mais nous avons constaté que les Volontaires du Progrès réalisaient des puits fonctionnels. On pourrait les aider à poursuivre la réalisation de puits-forages.

Monsieur le Ministre, je voudrais vous transmettre les remerciements et la reconnaissance des populations de huit villages dans lesquels les travaux d'équipement sont en cours.

.../...

Encore une fois, Monsieur le Ministre, je vous encourage et vous félicite, parce que vous êtes attentif à nos doléances et que votre porte est toujours ouverte ; il n'y a pas d'audience : Vous venez, vous entrez! Vos collaborateurs ont aussi beaucoup de considérations pour nous. Nous vous assurons de notre soutien.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Moussa DIEDHIOU

MONSIEUR MOUSSA DIEDHIOU

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Mes collègues, le doyen Moussa KANTE, Oumar Lamine BADJI Mamadou CISSE m'ont devancé en ce qui concerne les barrages d'Aff de Kameubeul, et j'ajouterai celui de Guidel quant à leur aménagement hydro-agricole. A quand ces trois barrages seront-ils fonctionnels.

Cela dit, je voudrais revenir sur le problème de la maintenance des forages. Je crois, Monsieur le Ministre, que l'action éducative ne précède pas le souci de satisfaire les doléances des populations par l'implantation de certaines infrastructures. Ceci fait qu'il y a des problèmes.

Dans le département de Bignona, les équipes s'attellent à l'équipement mécanique de certains forages.

En ce qui concerne la desserte en eau, les gros villages constitués de quartiers très distants les uns des autres et souvent la canalisation n'atteint pas certains.

Dans le document que vous avez soumis à notre attention à l'heure, les forages motorisés peuvent se retrouver facilement dans les zones éloignées des forages non motorisés. Par exemple le forage de Thionck Essyl, qui date bientôt de quatre ans, n'est pas fonctionnel non pour des causes mécaniques, mais parce que les populations n'arrivent pas à l'alimenter en carburant. Je voudrais, avec votre permission, vous suggérer de demander à votre collègue de l'Intérieur la prise en charge du carburant par les budgets des communautés rurales, pour permettre à ces forages d'être fonctionnels. Nous avons au niveau local fixé une cotisation mensuelle de 100 frs par personne, mais le problème est resté entier.

Voilà en fait ce que j'avais à dire.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Balla Moussa DAFPE.

MONSIEUR BALLA MOUSSA DAFPE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, les cinq minutes malheureusement ne nous permettent pas d'insister sur les félicitations que vous méritez. Aussi nous allons tout de suite passer aux questions.

Ma question n'est pas de savoir si la Mauritanie envisage ou non de se retirer de l'OMVS mais plutôt de ce qu'il adviendrait de ses engagements ainsi que de nos acquis et des projets futur que vous envisagez de réaliser ensemble avec ce pays.

Nous avons lu dans le rapport de la Commission des Finances que le rythme d'aménagement des terres agricoles a été ramené à 2 000 hectares l'an.

Monsieur le Ministre, en faisant un calcul pour 240 000 hectares, ça nous ramène à 120 ans, d'aménagement. Alors, est-ce que erreur ou bien d'autres procédures d'aménagement sont-ils prévus ?

Pour ce qui est des différents modes d'exploitation, est-ce les aménagements doivent être réalisés également en faveur de ces privés ?

Concernant Monsieur le Ministre, le canal du Cayor, on aurait aimé voir, derrière vous, Monsieur Fara NDIAYE, qui est chargé de l'aménagement parce que c'est un problème important pour le programme ag-

hydraulique envisagé par le gouvernement dans ce pays. Aussi j'aimerais savoir si vous avez la possibilité de nous répondre. Nous avons eu quelques informations à l'occasion de la conférence de presse que Monsieur Fara NDIAYE a donnée. Mais en quoi votre ministère est-il impliqué dans la réalisation de ce canal du Cayor ? Et à notre avis ce canal qui constitue un des plus grands desseins du Président Abdou DIOUF, la Nation sénégalaise et du peuple sénégalais, devait bénéficier d'une participation populaire en ce qui concerne ses réalisations, afin d'économiser des milliards sur les coûts importants qui seront engagés. Aussi nous aimerions savoir, si vous étiez informé, des modèles d'organisation qui sont prévus dans la réalisation de ce canal du Cayor.

Monsieur le Ministre, votre département est l'un des plus impliqués dans la réalisation du projet PRIMOCA. Notre soeur, Aminata FALL GASSAMA a bien voulu indiquer, tout à l'heure, qu'il va bientôt démarrer. Or c'est le volet hydraulique qui est le plus important du PRIMOCA. Il semble que votre ministère y avait été impliqué ; vous aviez même à l'époque détaché un de vos agents pour les études préliminaires. Est-ce que la concertation demeure permanente avec le ministère du Développement rural ainsi qu'avec les Italiens dans la réalisation du PRIMOCA ? Qu'en est-il de votre participation effective et par rapport à votre niveau d'information ?

Monsieur le Ministre, je voudrais terminer en vous remerciant et en vous félicitant, car nous vous devons ce que je considère comme un hommage mérité certes mais aussi le meilleur qui a pu être rendu au gouvernement du Sénégal dans l'efficacité de la réalisation du programme hydraulique.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mon cher collègue vous avez épuisé votre temps de parole.

La parole est à notre collègue le Président El Hadj Ousmane Alioune NGOM.

MONSIEUR EL HADJI OUSMANE ALIOUNE NGOM

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Je vais parler d'un problème qui a été évoqué tout à l'heure par mon collègue Balla Moussa DAFPE concernant le canal du Cayor. On constate que dans le rapport, on en parle très peu et je remarque également que le Chef de la mission du Canal du Cayor n'est pas derrière vous avec vos autres collaborateurs. Alors je me pose la question de savoir si le ministère de l'Hydraulique a été dessaisi complètement du canal du Cayor. Sinon quelles sont les relations qui existent ou qui peuvent exister entre ce département et la mission du canal du Cayor ? Où en sommes nous avec ce projet dont le ministère de l'Hydraulique parle de moins en moins ?

Je voudrais également évoquer le problème du canal de la Gueule Tapée, en espérant que le canal du Cayor ne subira pas le même sort, parce que ce canal a englouti des milliards alors que l'on constate encore la persistance des désagréments antérieurs à sa construction. Les gens qui habitent ici la Gueule Tapée pourront confirmer ce que je suis en train de dire ; je crois que parmi vos collègues, il y en a au moins un qui est de ce coin là. On constate qu'il y a des odeurs nauséabondes qui envahissent ce quartier dont les habitants craignent d'être envahis par les eaux. L'année dernière, ils ont vécu l'hivernage dans les eaux alors que le canal venait d'être terminé. L'hivernage approche et ils ont beaucoup d'inquiétude quant à l'efficacité du canal à évacuer les eaux au niveau de cette zone. On voudrait donc avoir des assurances.

Je voudrais ensuite revenir sur le problème de la maintenance au niveau des forages, parce qu'il y a le problème du carburant évoqué par mon collègue Moussa DIEDHIOU mais également celui des pannes. Les populations n'arrivent pas à payer les pièces de rechange nécessaires au fonctionnement des forages ainsi que les réparations. Et ceci pose problème. Quelles sont les solutions envisagées pour alléger cette charge au niveau des populations, pour le bon fonctionnement des forages ? Les forages se sont multipliés, mais dans certaines zones on parle aujourd'hui de forages fictifs c'est à-dire de forages qui ne seraient des coques de forages parce que n'étant pas encore forés. Et ce pour permettre seulement des inaugurations pompées alors qu'il n'y a rien derrière.

Je voudrais avoir des précisions concernant tous ces problèmes qui ont été soulevés par nombre de populations;

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Président.

La parole est à notre collègue Mamadou Waly NDIAYE.

MONSIEUR MAMADOU WALY NDIAYE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Je voudrais, comme tous mes collègues, remercier Monsieur le Ministre de l'Hydraulique d'avoir élaboré un programme national important qui consiste à doter de forages tous les chefs-lieux de communauté rurale et les gros villages.

Sur ce point, je voudrais attirer votre attention sur le forage prévu à Niodor-Dionewar. Heureusement à la page 10 du document qui m'a été remis, il est programmé. Mais à la page 8, il y a des erreurs techniques et je crois qu'elle doit être carrément supprimée parce qu'on parle d'ouvrages non motorisés et que les localités ne correspondent pas aux arrondissements.

En dehors du forage de Dionewar, qui est tant attendu, nous avons dans notre département de gros villages qui ont généralement une population supérieure à celle des chefs-lieux de communauté rurale et qui n'ont pas de forages. On avait promis un forage à un village plus peuplé que la capitale départementale, mais, jusqu'à présent, rien n'est fait. On voulait qu'il soit ravitaillé par un petit forage de la Caritas, mais il y a eu d'énormes problèmes.

Je crois qu'il faut donc penser à Soum et évidemment aux autres gros villages que sont Koula, village traditionnel, Pakala, etc. Nous vous félicitons pour le cas de Passy dont le forage est en train d'être réalisé et je crois qu'il sera bientôt fonctionnel.

Par ailleurs, il y a le cas des forages réalisés par Caritas dans les îles. Nous sommes très heureux de la réalisation de ces ouvrages, mais nous avons constaté que l'eau est salée. Je voudrais vous demander, Monsieur le Ministre, ce qui est envisagé pour réduire le taux de salinité de ces forages.

Pour ce qui est de Sokone, il y a un forage fonctionnel mais malheureusement l'eau est saumâtre. Ne peut-on pas rendre l'eau potable ? Sinon est-ce qu'on ne peut pas réaliser un autre forage à côté et mélanger les deux eaux pour qu'elles soient buvables ?

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Fadiop Guèye SALL.

MADAME FADIOP GUEYE SALL

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, tout en appuyant l'intervention de mon collègue Khaly SEYE, l'examen du budget du Ministère de l'Hydraulique m'offre encore l'occasion de vous renouveler les remerciements des populations du département de Dagana et spécialement celles de Rao, Gaudon, de Fass, du Gandiol et de MPal.

D'ailleurs, Monsieur le Ministre, elles ont, par la voix de la présidente des groupements féminins de l'arrondissement de Rao, Madame Seynabou NIANG, à vous affirmer, lors de votre passage, leur gratitude

.../...

et leur détermination à bien gérer l'eau que vous venez de mettre à leur disposition.

Monsieur le Ministre, ces populations sont heureuses. Elles vivent mieux, quand on sait que l'eau c'est la vie. Qui l'aurait cru, Monsieur le Ministre, à Rao où les femmes faisaient des kilomètres et des kilomètres pour chercher l'eau nécessaire aux besoins de leur famille ou attendaient avec anxiété la venue d'un camion-citerne de Saint-Louis et à MPal où des dizaines d'années durant, la principale revendication des populations était l'eau ?

Monsieur le Ministre, les populations vous transmettent leurs remerciements et vous demandent d'être leur illustre interprète auprès du Chef de l'Etat à qui elles renouvellent toute leur confiance et réaffirment leur soutien. Elles ne se sont pas arrêtées là, Monsieur le Ministre, ces populations de l'arrondissement de Rao. A MPal, par la voix du Président de la Communauté rurale, Monsieur Ndiago GUEYE les populations affirment plutôt que l'eau qui coule à Rao a des caractéristiques thérapeutiques. Elles se sentent guéries de certains maux et moi je ne ris pas parce que j'y crois. Et je pense que le Professeur Pape KANE ne va pas me démentir, car on sait que l'eau peut apporter beaucoup de choses. Nous avons appris à l'école de médecine qu'une infirmière isolée en brousse et manquant de sérum glucosé a fait une injection d'eau à un nourrisson déshydraté et le lendemain l'enfant criait.

Donc l'eau c'est la vie, et les populations disent que le Président de la République, en leur apportant l'eau, leur a apporté en même temps la santé et le bonheur. Elles l'en remercient profondément.

Mais, Monsieur le Ministre, la vie ne s'arrête pas à Rao, elle continue. Et cela m'amène à parler de la commune de Richard-Toll - vous connaissez d'ailleurs ce problème - qui s'agrandit de plus en plus ; c'est une commune très importante. Et je vois dans le document que l'ouvrage qui est conçu à Richard-Toll est en voie d'installation. Je voudrais savoir quand est-ce qu'il sera fonctionnel.

Je vous remercie.

Monsieur le Président

La parole est à notre collègue Birassy SOW.

Monsieur Birassy SOW

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Je voudrais intervenir, dans ce débat, pour d'abord, remercier le Ministre de l'Hydraulique. Vous savez que le ministère de l'Hydraulique. C'est le département cible aussi bien de la majorité que de la minorité. Nous voulons bien informer les populations sénégalaises qui nous ont mandatés ici. D'autres, par contre, les désinforment.

Ceci dit, Monsieur le Ministre, je voudrais d'abord préciser que le problème de Vélingara évoqué tout à l'heure par ma collègue Mbayang Laity NDIAYE, est en voie de résolution. Depuis quelque temps il y a une société à Vélingara dont la mission est de résoudre ce problème le rattrapage ainsi que celui de Linguère qui a été réglé par la SONEES.

Je ne continuerai pas sans vous remercier, au nom des populations du Djoloff, pour le chef-d'œuvre qui a été réalisé par les chinois à Khogué.

Monsieur le Ministre, le département de Linguère est le plus difficile. En effet, il fait 20 000 kilomètres carrés avec des populations humaines et animales très importantes, parce que c'est tout le Nord du Sénégal qui y descend actuellement en particulier les pasteurs.

C'est pourquoi, je crois que la seule solution qui pourrait régler le problème du département de Linguère, est un programme d'urgence pastorale. Car je pense que le programme national ne pourrait pas le résoudre. Linguère est une localité où il y a des zones distantes l'une de l'autre de 50 à 60 kilomètres. Et, les populations animales sont fatiguées. Ça ne fait penser plutôt à Tésckéré qui est actuellement une désolation, parce qu'on n'y trouve que trois maisons dont celle du Président du Conseil rural. Ici, ce n'est pas comme à Vélingara, c'est une panne de moteur. Je crois qu'en solutionnant ce problème, on aurait pu éviter une perte d'animaux, car actuellement le village est jonché de cadavres d'ânes et de chevaux.

Monsieur le Ministre, je voudrais vous sensibiliser à ce problème de Tésckéré et vous demander de le régler.

Ceci dit, Monsieur le Ministre, en commission technique comme en commission, des Finances, vous aviez donné des réponses précises et c'est malheureux que le rapport ait été tout simplement anonyme pour certaines réponses.

Monsieur le Président

Mon cher collègue, vous avez épuisé votre temps de parole.

La parole est à notre collègue Boubacar THIOUBE.

Monsieur Boubacar THIOUBE

Je vous remercie Monsieur le Président

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre de l'Hydraulique, nous voudrions profiter de l'examen de votre projet de budget pour exprimer la profonde gratitude du peuple sénégalais à l'endroit du Président Abdou DIOUF qui, dès son accession à la Magistrature suprême, a initié un plan d'urgence de l'hydraulique, il y a de cela neuf ans.

Du Secrétariat d'Etat à l'Hydraulique jusqu'au ministère de l'Hydraulique, d'une manière constante et sous votre impulsion dynamique, beaucoup a été fait, Monsieur le Ministre. Nous vous encourageons à persévérer dans cette voie. L'eau est indispensable à la vie, que sa maîtrise soit effective pour le bonheur des populations du Sénégal.

Nous voudrions aussi, étant des habitués de vos différentes Directions, remercier tous vos collaborateurs mais particulièrement le Directeur de la SONEES qui, d'une manière permanente, nous reçoit avec une attention soutenue pour solutionner tous les problèmes de nos mandants.

L'eau n'est pas seulement indispensable à la vie, Monsieur le Ministre, elle est la vie. Et les populations de Dakar en général et en particulier celles des HLM, de la SICAP ou de Niary Tally souffrent de manière permanente d'un manque d'eau. Nous souhaiterions savoir ce qu'il en est exactement.

Je voudrais évoquer ici un problème que vous connaissez et que certains collègues connaissent. Il s'agit du forage de Touba Ndiaye Ndiaré qui se trouve dans la Communauté rurale de Thiané dépendante de la sous-préfecture de Cokly. Le château d'eau et le moteur sont au point, mais les populations de plus de 10 villages, dont l'espoir réside essentiellement dans ce forage, attendent toujours son ouverture. Et depuis plusieurs années, pour fixer les populations sur place, c'est un bienfaiteur qui, à ces frais personnels convoie chaque jour un camion citerne en provenance de Louga pour fournir une eau potable aux dites populations qui font des dizaines de kilomètres pour se ravitailler au village centre de Touba Ndiaye.

Monsieur le Ministre, si toutes les conditions sont réunies, il faudrait mieux, pour des raisons d'opportunité publique, faire fonctionner le forage pour la survie des populations, au lieu d'attendre simplement une cérémonie protocolaire d'inauguration.

Monsieur le Ministre, certains l'ont dit, le canal du Cayor a fait naître beaucoup d'espoirs. A l'heure actuelle nous souhaiterions savoir la situation du projet.

Le volet hydraulique comporte quatre branches : l'hydraulique urbaine, villageoise, pastorale et forestière. Ce dernier volet nous semble fondamental et devra compléter le manque d'eau dans le Sahel, car la désertification est une menace réelle. Les périmètres reboisés doivent bénéficier de l'hydraulique forestière, si nous voulons bien reverdir le Sahel. Nous voudrions savoir les efforts qui ont été faits concernant ce volet.

Monsieur le Président

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Modou SARR

Monsieur Modou SARR

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je voudrais vous adresser mes encouragements et mes félicitations, à vous et à vos collaborateurs, pour la politique hydraulique que vous menez au Sénégal et remercier aussi le Président de la République qui l'appuie.

Monsieur le Ministre, la demande de forages des villages de Diakori et de Kakordé a été accordée, mais il y a un retard dans le financement.

Où en est cette question, Monsieur le Ministre -

Il y a également le village de Niéné Farbo, situé à 4 Km de Diakha qui voudrait réaliser une adduction d'eau. Le matériel est disponible mais la demande de branchement n'est pas encore acceptée. Monsieur le Ministre, je sollicite votre appui dans ce domaine. Quelle procédure ces populations doivent-elles suivre pour réaliser cette adduction d'eau -

Nous vous remercions pour tout ce que vous avez fait depuis que vous êtes à la tête de ce département.

Je vous remercie.

.../...

Monsieur le Président

Je vous remercie mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Bara DIOUF.

Monsieur Bara DIOUF

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Reconnaître qu'avec la politique de l'habitat social, la politique de l'hydraulique au Sénégal est l'une des réussites les plus évidentes du gouvernement d'Abdou DIOUF, n'est qu'une manière très élémentaire de vous rendre hommage Monsieur le Ministre.

Je voudrais donc m'associer à tout ce que les collègues ont dit de bien sur vous et vous encourager à continuer sur cette voie. Mais ce qui m'a fait demander la parole, c'est moins d'ailleurs de façon critique votre politique d'hydraulique, que de faire un plaidoyer, pour ne pas dire de vous faire une recommandation.

Effectivement en jetant un coup d'oeil sur le rapport qui nous a été présenté par notre collègue Modou SARR, j'ai été surpris désagréablement, je l'avoue, du passage concernant l'OMVG que l'on considère comme une organisation qui traîne la patte et dont les participants n'ont pas l'air de comprendre. Mais, bien heureusement, à la conclusion du chapitre, il est mentionné que l'espoir commence à renaître, puisque les Etats commencent à comprendre.

Pourquoi l'OMVG, pourriez-vous ne dire - Parce que simplement les tragiques événements que nous venons de connaître vers le nord doivent aider à réfléchir un peu sur le destin du Sénégal et sur son avenir. De plus en plus je crois, il se pose la question de sortir d'une sorte de solitude, pour ne pas dire d'isolement du fait de la géographie, puisque nous sommes la pointe occidentale d'Afrique. Nous avons le regard vers la mer et le dos presque tourné du reste de l'Afrique.

Le nord de nos frontières par les événements que je viens de décrire et sur lesquels je ne voudrais pas revenir, montre assez bien quelles sont les limites de nos possibilités d'alliance, pour ne pas dire d'ouverture ou de réalisation de notre rêve de l'unité africaine. Alors il ne nous reste plus que ce qui est derrière nous, c'est-à-dire la Gambie, la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, en somme tous ces Etats qui constituent l'OMVG et qui malheureusement, d'après le rapport, n'ont pas compris la nécessité de s'articuler autour d'une grande oeuvre pour nous

permettre de construire un grand dessein. C'est dans les perspectives donc d'aider le Sénégal à sortir de son isolement et de sa solitude par respect à l'Histoire mais surtout à la Culture, parce que n'oubliez pas que ce bassin de l'OMVG est aussi le bassin qui abrite le Gabou, cette sereuse communauté humaine qu'on appelle les Mandingues dont le chantre Léopold Sédar SENGHOR a suffisamment attiré l'attention des sénégalais sur son importance. N'oublions donc pas que c'est peut-être vers ces régions que, de plus en plus, notre diplomatie doit jeter son regard pour penser aux peuples qui doivent être associés au Sénégal, en vue non seulement de lui permettre de sortir de sa solitude, mais aussi de réaliser son rêve d'une unité africaine.

Je vous remercie.

Monsieur le Président

Je vous remercie mon cher collègue

La parole est à notre collègue le Président Samba Laobé FALL.

PRESIDENT SAMBA LAOBE FALL

Je vous remercie Monsieur le Président
Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Président, je voudrais me faire le porte-parole des populations du département de Bambey, et certainement d'autres régions, pour, d'abord, vous encourager et vous féliciter, mais également pour vous dire qu'au niveau des forages il y a deux grands problèmes.

Premièrement, il y a le problème de l'adduction d'eau évoqué tout à l'heure par mon collègue Christian VALANTIN. A l'heure actuelle, tous les budgets des communautés rurales sont orientés vers l'adduction d'eau. Or, pris isolément, ces budgets ne peuvent pas s'en sortir. Est-ce qu'il ne faudrait pas, au niveau de l'industrie, faire en sorte que tous les forages d'un département aient un interlocuteur pour la commande de la tuyauterie indispensable à cette adduction d'eau. Dans le département de Bambey on consulte des amateurs et les coûts diffèrent selon que l'on s'adresse à telle ou telle personne.

Monsieur le Ministre, votre département ne pourrait-il aider, par une étude et peut-être par des documents à mettre leur disposition, les communautés rurales intéressées par l'adduction d'eau. Ainsi elles pourraient savoir à qui s'adresser pour connaître le prix du matériel, etc. Cela est une préoccupation de l'ensemble des endroits où il y a des forages.

.../...

Deuxièmement, il y a le problème de la détaxation du gazoil. Je pense que les populations rurales acceptent, on l'a déjà dit, de se cotiser tous les mois pour faire tourner les forages. Mais elles savent également que, pour aider les pêcheurs le gouvernement a pris la décision, depuis longtemps, de détaxer le gazoil. Par conséquent, elles voudraient elles aussi bénéficier de cette mesure. Vous vous êtes déjà penché sur la question. Mais elles attendent quand même ce geste du gouvernement pour alléger leur peine.

Je ne terminerai pas sans vous dire, Monsieur le Ministre, que, l'adiop Guoye SALL l'a dit, le monde rural est en train de subir de profonds bouleversements heureux à cause des nombreux forages qui y sont et que si chaque village tient à avoir des forages ou des robinets, c'est parce que la libération de la femme sénégalaise rurale passe par là.

Concernant l'exode rural, je pense qu'un des moyens de le freiner, c'est de faire en sorte qu'au niveau de chaque point d'eau, les villageois puissent retenir les jeunes pour faire du maraîchage et de l'embouche bovine. L'impact du forage en milieu rural est très important. Si les femmes, en milieu rural, réclament maintenant des monitrices d'économie rurale, c'est qu'elles ont le temps de s'occuper de couture, de teinture et même d'aviculture. Tout cela nous le devons à cette libération. De nos jours, la femme ne se lève plus à 4 heures du matin pour parcourir des kilomètres en quête d'eau. Elle tourne un robinet pour en avoir en quantité voulue. Elle voudrait donc disposer de tout son temps pour d'autres occupations.

Enfin, concernant ce que l'on a appelé l'inauguration folklorique, je voudrais dire que dans le département de Bambey qui totalise actuellement plus de 10 forages on n'a jamais attendu l'inauguration officielle pour faire fonctionner les forages. Il y a des forages qui ont fonctionné pendant des mois avant que la cérémonie d'inauguration ait lieu.

D'autre part, pour répondre à mon collègue Ousmane NGOM, je dirai qu'il y a une étape dans l'inauguration d'un forage qui est ce moment crucial pour les populations, où l'on ne peut pas tricher et que ce n'est pas du folklore. Cette politique des forages est née de la volonté des populations. Quand Abdou DIOUF a parcouru la région du Sine Saloum, le cri était partout le même : de l'eau ! de l'eau !. Il a donc respecté cette volonté populaire qui est, à chaque fois qu'on inaugure un forage, à la base des réjouissances et des manifestations.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La liste des orateurs est épuisée.

Monsieur le Rapporteur général, avez-vous des observations à faire ?

MONSIEUR MODOU AMAR

Non, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Monsieur le Ministre, vous avez la parole pour répondre aux questions posées.

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Députés,

Tout d'abord, je me réjouis de l'appréciation de votre auguste assemblée quant à l'action menée dans le domaine de l'hydraulique depuis 1981. Elle est pour le Gouvernement et particulièrement pour les services du ministère de l'Hydraulique, un réel encouragement.

Je voudrais également, tout de suite, dire que nous sommes conscients que cette action n'est ni parfaite ni achevée. C'est une oeuvre de longue haleine que le Chef de l'Etat a la ferme volonté de soutenir pour le plus grand bonheur du peuple sénégalais, satisfaisant partout ses besoins en eau.

Ceci étant, je voudrais commencer par donner une réponse globale aux nombreuses questions d'ordre ponctuel.

.../...

Beaucoup de cas, dans ce débat, ont été soulevés concernant telle ou telle localité dans telle ou telle circonscription. En guise de réponse globale, je voudrais, en partant de l'indication qui a été faite, dire qu'en dehors des 430 forages qui ont été réalisés et qui constituent un existant pouvant se vérifier sur le terrain, 200 sont en cours d'exécution et 500 sont programmés dans le cadre du programme CEAO II, pour ne citer que celui-là. Par conséquent l'addition atteint presque les 1200 forages. Je voudrais vous rassurer, Mesdames, Messieurs les députés, qu'avec les programmes en cours et le programme CEAO dont le financement est de 26 milliards, sur lesquels 11 milliards ont déjà été trouvés, tous les cas ponctuels qui ont été cités ici et même d'autres qui ne l'ont pas été, seront satisfaits.

Je voudrais, à présent, répondre aux questions de Mesdames et Messieurs les Députés, suivant l'ordre de leur intervention dans ce débat.

Monsieur le député Momar LO a évoqué le problème de l'OMVS et le décret du 8 décembre 1933 du Gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française, portant délimitation de la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie. Je crois que les événements sont encore trop récents. Des démarches sont en cours. Le communiqué du conseil des Ministres d'hier en fait clairement allusion. Je peux vous assurer que le Chef de l'Etat est plus que jamais décidé à défendre les intérêts du Sénégal, dans le cadre des principes internationaux intangibles.

Je crois que pour le moment, il ne convient pas d'en dire plus. Un problème s'est soulevé et de très hautes autorités sont en train de mener une médiation. Je ne dispose donc pas des informations très concrètes en la matière et qu'on peut parfaitement faire confiance à Monsieur le Président de la République et aux bonnes volontés qui se sont manifestées concernant le problème sénégal-mauritanien que des voix plus

.../...

autorisées que la mienne ont qualifié d'incident de parcours.

En ce qui concerne les problèmes frontaliers, ils seront certainement abordés. Une première rencontre au niveau des ministères de l'Intérieur a eu lieu à Bamako. Elle ne sera pas la dernière, car une autre est également prévue dans la capitale Malienne. Je pense que l'on peut retenir qu'il s'agit là d'un problème. Mais, pour le moment, en ce qui concerne l'OMVS, il n'y a pas péril en la demeure.

L'organisation commune, comme le rapport l'a indiqué, continue de fonctionner. Le Haut-Commissaire est en place et le Haut-Commissariat fonctionne. Actuellement, nous pouvons dire qu'au niveau de l'OMVS, c'est la continuité, encore qu'il a fallu prendre des dispositions internes particulières pour suppléer provisoirement au départ des cadres mauritaniens.

Donc les problèmes de la frontière, des terres traditionnellement cultivées en rive droite par des Sénégalais et en rive gauche par des Mauritaniens - la réciproque existe aussi - font partie d'un même dossier qui est actuellement en de bonnes mains. Je pense que le moment venu, les conclusions seront portées à la connaissance de toute la Nation.

Je ne reviens pas sur les problèmes ponctuels comme Warack qui, dans le cadre des programmes en cours et à venir, seront résolus.

Madame le député Coumba BA a évoqué la situation des ménagères qui forment des queues devant les bornes-fontaines publiques. Je pense que c'est un phénomène que personne ne peut contester. Il existe. Mais pourquoi ?

Je prends le cas de la Médina où des propriétaires de maisons les louent à 2,3 ou 4 familles, en ne se branchant pas à leur alimentation en eau, les obligeant ainsi à s'approvisionner à la borne-fontaine. Et c'est pourquoi nous disons

.../...

que les propriétaires pour éviter les dépenses de branchement, transfèrent la charge à la municipalité qui subventionne ainsi des familles qui devraient normalement se brancher pour leur approvisionnement.

Le problème a été cerné et la municipalité de Dakar est d'accord avec le ministère de l'Hydraulique pour mener une étude d'évaluation de tous les cas du genre. Mais d'ores et déjà, et dans certains cas les municipalités ont été les premières à prendre l'initiative, certaines bornes-fontaines publiques sont considérées comme ne se justifiant pas, parce que les maisons ne se sont pas branchées. Donc le branchement à l'alimentation en eau sera bientôt obligatoire pour tous les propriétaires de maisons à usage d'habitation.

Voilà l'explication que je voulais vous donner.

Quant à la cherté de l'eau, comparaison n'est pas raison, mais je pense que si on se réfère au prix de l'eau à Abidjan, à Libreville et ailleurs, on verra que le prix de l'eau est encore abordable au Sénégal, parce que 65% des clients de la SONEES constituent une catégorie à part à laquelle est appliquée le tarif dit social, c'est-à-dire le tarif le plus réduit.

Le prix de l'eau est certainement cher pour les municipalités et les industries, mais pour les catégories les plus démunies de la population, c'est le tarif social qui s'applique. Et je peux vous dire qu'il est le moins élevé de tous les Etats de l'Afrique de l'Ouest. La politique actuelle menée par le département tend à réduire les bornes fontaines publiques et à mener les réseaux à se brancher à l'alimentation en eau. Des municipalités comme Pikine ont pris l'initiative et le gouvernement est en train d'étudier les mesures de nature à encourager toutes les municipalités à s'engager résolument dans cette voie.

.../...

Monsieur le député Moussa KANTE a demandé des informations sur le programme d'urgence anti-sel. Le travail a été fait avec les élus politiques et les autorités administratives. Le document a été élaboré et le montant nécessaire pour son financement a été évalué à 7 milliards 500 millions sur lesquels le budget d'équipement consolidé, 1988/1989, a déjà dégagé 500 millions, le reste fait l'objet d'une recherche de financement très active au niveau du ministère du Plan et de la Coopération.

Il y a également un autre projet qui vient d'être retenu par l'USAID et qui s'appelle projet de la gestion de l'eau dans la zone sud. Son financement est d'un montant de 21 milliards de dollars et permettra d'aménager à peu près 15 000 hectares dans la zone précitée. Ce projet est en instance de démarrage, toutes les conditions relatives aux locaux et à la mise en place de personnel ayant été remplies par le Sénégal.

Monsieur le Président Moussa DIALLO a soulevé le problème de l'assainissement des villes de l'intérieur. C'est une question d'actualité. Il est vrai qu'au départ, les travaux d'assainissement n'ont concerné que Dakar et ce pendant très longtemps. Mais on peut affirmer que depuis quatre ans, l'assainissement est en train de se décentraliser vers les régions, comme en témoignent Louga, Saint-Louis, Kaolack, Thiès.

Je voudrais simplement vous dire que les nécessités de l'assainissement n'ont jamais échappé au gouvernement. Mais il y a le fait que les travaux d'assainissement sont très coûteux. Et jusqu'ici les bailleurs de fonds ne se sont pas montrés aussi favorables pour le financement de l'assainissement que pour celui de l'alimentation en eau. C'est normal qu'on pense d'abord à aider des pays à satisfaire les besoins en eau de la population avant de donner son concours pour des travaux d'assainissement. Mais le travail de sensibilisation au niveau des sources de financement, se mène très activement. Et si, en dehors de Dakar,

.../...

certaines villes ont été assainies, c'est parce que les bailleurs de fonds commencent à manifester un certain intérêt en ce qui concerne l'assainissement. Un programme d'assainissement de toutes les capitales régionales existe. Il a été transmis pour recherche de financement, et au fur et à mesure que les financements seront disponibles, les travaux seront menés.

Concernant Monsieur le député Gallo NGUER, je peux affirmer que les forages sont plus de trois dans le département de Thiès. Je reconnais qu'il est encore loin de combler ses besoins en forages. Mais je voudrais lui apprendre que dans le cadre du plan spécial d'hydraulique, 47 équipements de forage, en ce qui concerne le volet Thiès-Tambacounda, ont fait l'objet d'un marché déjà notifié aux entreprises, et que dans la région de Thiès, notamment à Somone, les programmes ont démarré.

Il y a eu des retards que nous déplorons mais, encore une fois, la mission qui nous est confiée est de les rattraper partout où ils se sont produits. J'espère qu'à pareille époque l'année prochaine, la situation se sera beaucoup améliorée dans le département de Thiès.

Monsieur le député Oumar Lamine BADJI a fait un certain nombre de suggestions, en ce qui concerne les pièces de rechange, les équipements, les canaux à creuser, les effectifs des services de l'entretien et de la maintenance à renforcer, et même la création d'une société nationale d'entretien et de maintenance.

En ce qui concerne les pièces de rechanges, les équipements et les effectifs, ce sont là des problèmes auxquels nous avons toujours pensé. Mais il y a que nos besoins sont considérables, alors que les moyens ne le sont pas. Nous sommes un pays sous-développé frappé par une sécheresse qui perdure. Et c'est l'insuffisance des moyens qui fait que tout ce qui devait être fait ne l'est pas encore. Mais, fort heureusement, grâce à la qualité de la coopération internationale qu'il a su

entretenir avec les autres pays, le Sénégal, dans le domaine de l'hydraulique comme dans tous les autres domaines, est cité en exemple parmi tous les pays sous-développés. Car l'action gouvernementale pour le développement ne peut pas être sectorielle, elle est globale ; ce qui est apprécié - un de vos collègues l'a dit - dans le domaine de l'hydraulique, l'est également dans le domaine de l'habitat social, dans le domaine routier etc. Donc je voudrais vous dire que si l'action n'est pas plus importante que nous le souhaitions, c'est simplement parce que les moyens financiers nous font défaut et qu'au fur et à mesure que nous les obtenons, les réalisations se font au su et au vu de tout le monde. Et à cet égard, je voudrais dire que quiconque doute de la réalité des 430 forages, je l'invite à prendre place dans un véhicule de la Direction de l'hydraulique rurale pour visiter les sites où ils ont été édifiés. Il n'y a jamais eu de forages fictifs et il n'y en aura jamais. La preuve la plus patente est que les bailleurs de fonds n'auraient pas continué à accorder leurs concours financiers au Sénégal si les réalisations n'étaient pas faites. Et lorsque nous procédons à des cérémonies d'inauguration, nous invitons les représentants des pays qui ont accordé leurs financements, notamment les ambassadeurs et les missions techniques. En tout cas ce ne sont pas les pays qui nous ont aidés qui contestent la réalité des réalisations opérées dans ce pays, et c'est cela l'essentiel.

Pour le barrage d'Affiniam, la mise en eau aura lieu dès que tout le nécessaire sera disponible. Actuellement nous sommes en négociation avec nos partenaires chinois qui vont dépêcher une mission qui a promis une assistance technique pour aider à l'organisation de l'après-barrage d'Affiniam, car l'ouvrage est terminé, comme vous le savez.

On a également parlé de la cadence d'aménagement de 2000 hectares. Je crois que notre devoir est d'informer l'Assemblée nationale aussi objectivement que possible. Les premières prévisions estimaient à 5000 hectares la moyenne

.../...

annuelle en aménagement. Mais on s'est rendu compte que c'était trop ambitieux et finalement elle a été réduite à 2000 hectares.

Le rapport vous a annoncé aussi que les bailleurs de fonds arabes ont opté pour le financement de l'irrigation. Jusqu'ici nous n'avons pas pu, avec nos moyens propres, atteindre le rythme de 2000 hectares/an. Mais il est certain qu'avec la mise en place des fonds arabes et le démarrage du volet agricole, nous espérons dépasser même les 5000 hectares prévus. Tout dépendra donc des moyens qui seront mis à notre disposition, mais l'espoir est permis dans la mesure où les bailleurs de fonds arabes ont opté pour le financement des aménagements agricoles, en laissant aux bailleurs de fonds en technologie le soin de prendre en charge les autres volets.

Voilà ce que je peux vous dire à cet égard.

En ce qui concerne la qualité de l'eau, nous y veillons aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, parce qu'un forage n'est équipé que si l'Institut Pasteur certifie, après analyse, que l'eau est potable et qu'elle peut être donnée à la population.

Dans les villes qui sont desservies par la SONEES, il y a des prélèvements et des analyses journalières. Donc la qualité de l'eau est un problème tellement fondamental que les ministères de l'Hydraulique et de la Santé ne peuvent pas ne pas en faire une préoccupation majeure. Je voudrais donc vous rassurer sur ce plan là. Cependant, les populations doivent toujours prendre un minimum de précautions. Les villages qui sont situés le long du fleuve sont dotés de puits que nous approfondissons en cas de besoin. Nous en creusons également quand il le faut. Et nous aimerions que l'on nous signale les villages dans lesquels les puits ont taris et où les populations sont obligées de se servir de l'eau du fleuve. Nous demandons donc à Monsieur le député qui a soulevé cette question, de faire parvenir, au ministère de l'Hydraulique, la liste des villages

concernés pour qu'une action rapide puisse s'organiser.

Un député a parlé de villages entiers qu'on est en train de transférer de la rive droite à la rive gauche.

Je prends bonne note de la question pour m'en ouvrir à mon collègue de l'Intérieur, bien plus compétent que moi en la matière.

Monsieur le député Emmanuel Sobel DIOUF a parlé des coupures d'eau de la ville de MBour et des eaux de ruissellement.

Je lui ai déjà répondu en commission. Tous ces problèmes ont fait l'objet d'études approfondies du gouvernement. Pour la plupart, les requêtes pour le financement ont été élaborées et transmises au ministère du Plan et de la Coopération. A titre d'exemple, nous avons envisagé pour MBour, qui est une ville importante, comme il l'a dit, un projet d'une batterie de forages, au niveau de Malicounda et une ad-
duction d'eau qui permettra, non seulement son alimentation en eau, mais également celle de toute la Petite-Côte, à l'instar du projet Ndioksal dont a parlé tout à l'heure, Monsieur le député Khaly SEYE.

Pour ce qui concerne le fleuve Gambie, il a été décidé, dès le départ, de réaliser un pont. Par la suite, l'option a changé, et il a été programmé la réalisation d'un pont-barrage. Mais les choses ont évolué et il semble que le réalisme a convaincu tout le monde qu'il vaut mieux faire d'abord le pont et ^{voir} ensuite comment régler le problème du barrage.

En tout cas, cette évolution des esprits permettra un réel déblocage de l'OMVG qui, il faut le reconnaître, a piétiné pendant trop longtemps.

Pour tout ce qui a été dit concernant l'entretien et la maintenance, nous sommes d'accord. L'action est à renforcer. L'implication du privé n'est pas du tout écartée. C'est la raison pour laquelle le ministère a envisagé, comme il a été indiqué dans le rapport, de former nos mécaniciens locaux qui sont dans les départements et les arrondissements pour les familiariser avec les moteurs diesel des forages, afin qu'ils puissent faire certaines interventions sans que Louga ait à intervenir. Mais sur le plan de l'entretien et de la maintenance il faut des moyens et davantage d'organisation et de méthode.

Le premier programme de forages des zones rurales, a été lancé en 1948 et portait sur 14 forages. Et la SOMAS de Louga a été créée pour ces ouvrages.

Actuellement la Direction de l'Hydraulique gère 450 forages répartis sur l'ensemble du territoire national. C'est vous dire que la

structure SOMAS de Louga est absolument inadaptée face à la situation actuelle. C'est pourquoi il a été créé des bases à Ndioum, à Kaolack et à Tambacounda. Mais ces bases ont été insuffisantes. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a décidé la décentralisation de la SOMAS de Louga qui ne sera plus qu'une centrale des grosses réparations. Toutes les réparations à l'intérieur des régions se feront à partir de base régionale. Déjà Kolda a une base à rendre plus opérationnelle. Il est prévu des bases à Ziguinchor, à Goudiry, à Kédougou, à Touba où le Feu Ndiouga KEBE avait réalisé un grand forage avec de grands magasins que ses héritiers avaient cédés au Khalife Général des Mourides qui a bien voulu céder à son tour, l'ensemble à l'Etat.

Ce projet a pour objet de rapprocher les services de réparation des zones d'intervention.

Concernant la création d'une société nationale d'entretien et de maintenance, une société privée a des conditions d'intervention dont la principale est la rentabilité. Or, dans le cas du ministère de l'Hydraulique, il s'agit essentiellement d'un service public. Quand il nous est signalé une panne dans une localité, nos équipes y vont. Je pense que lorsqu'il s'agit d'un programme aussi vital que celui de l'eau, la notion de rentabilité ne doit pas l'emporter sur celle de service public. C'est pourquoi nous continuons à creuser l'idée et il n'est pas exclu qu'un jour puisse être créée une société d'économie mixte dans laquelle le privé pourra faire partie pour améliorer l'entretien et la maintenance des ouvrages.

En ce qui concerne le canal du Cayor, il a été dit qu'il ne va pas résoudre tous les problèmes d'hydraulique du Sénégal. On n'a jamais soutenu le contraire. Le Canal du Cayor va résoudre les problèmes d'hydraulique de la zone pour laquelle il a été conçu, c'est-à-dire du lac de Guiers à Dakar. Ce projet a été conçu, essentiellement pour l'approvisionnement en eau de Dakar dont le déficit atteint actuellement 40 000 m³ jour. Des solutions ont été envisagées dont le dessalement de l'eau de mer, on n'en a pas les moyens, le recyclage aussi et l'augmentation du nombre des forages, mais il existe au niveau du Cap-Vert 40 forages et on en est à la limite. Il ne s'agit pas non plus de faire une nouvelle conduite pour ensuite en faire une autre tous les cinq ans mais de faire preuve d'imagination pour trouver une formule plus viable

et plus économique, et c'est le canal du Cayor dont les fonctions seront multiples : l'approvisionnement en eau de Dakar, le reboisement, la recharge de la nappe et le maraîchage tout le long de son parcours.

S'agissant des autres zones du Sénégal, il va falloir également lancer d'autres projets. Des barrages seront réalisés là où c'est possible de le faire, comme en témoignent les barrages de l'Anambé et d'Affiniam, pour ne citer que les plus récents.

Monsieur le député Christian VALANTIN a soulevé le problème des forages CARITAS. CARITAS est une organisation de bienfaisance qui a eu à réaliser beaucoup de forages, notamment dans la zone de MBour. A l'époque, il faut dire que la collaboration n'existait pas entre les services de l'Hydraulique et CARITAS. Maintenant la situation a changé ; il s'agit là d'un acquis.

Ces forages ont été réalisés souvent en dehors du ministère de l'Hydraulique. Mais actuellement, je peux vous affirmer que CARITAS n'entreprend plus aucun ouvrage hydraulique sans consulter notre département qui dispose d'une banque de données hydrogéologiques au niveau de la Direction. Donc la collaboration est parfaite et pour l'avenir il n'y a plus d'inquiétude.

Mais ces forages constituent un existant qui doit préoccuper. Et nous allons entrer en contact avec CARITAS qui a eu à mettre en place des moteurs d'origines diverses. Car elle reçoit des moteurs et des équipements. Il faut donc une concertation pour qu'elle mette en place des moteurs utilisés par nos services, parce que la plupart des moteurs des forages CARITAS ne sont pas utilisés au Sénégal ; donc on ne retrouve pas leurs pièces de rechange.

Concernant la rentabilisation des forages, il a été conçu un projet dit de périmètres irrigués à partir de ces ouvrages. L'expérience a été concluante et la recherche des financements est en cours pour vulgariser ces projets.

Pour ce qui est des répercussions des récents événements sénégallo-mauritaniens sur l'OMVS, j'ai déjà répondu.

Monsieur le député Ousmane NDIAYE a parlé de la réhabilitation des brigades de maintenance et des possibilités de stockage des eaux de ruissellement. Les brigades de maintenance existent toujours, ainsi que celles des puits. Comme je l'ai dit, en matière de maintenance, il faut renforcer les effectifs. Le ministère de l'Hydraulique a été autorisé à recruter 50 agents supplémentaires, ce qui va nous permettre non seulement de régler partiellement les départs à la retraite mais de recruter des ingénieurs de très haut niveau pour renforcer l'efficacité de l'action.

S'agissant de l'utilisation de l'énergie solaire pour les forages, il y a le projet sénégalais-allemand pour l'exhaure de l'eau qui a déjà retenu 3 forages pour y faire des tests. Il s'agit de Thialmakha dans l'arrondissement de Fimela, de Kan Yéro dans l'arrondissement de Djilor et de Ndam dans l'arrondissement de Fissel. Si ces expériences se révèlent concluantes il est certain que la République Fédérale d'Allemagne procédera à la vulgarisation des pompes solaires pour les forages, d'autant que nous disposons en grande quantité de l'énergie solaire. D'autres expériences sont en cours. Mais on n'a pas encore trouvé les techniques les plus fiables. Cependant la recherche se poursuit et sous peu, elle parviendra à des résultats nous permettant d'équiper la plupart de nos forages de mécanisme d'exhaure solaire.

On a beaucoup parlé du canal du Cayor et on s'est même étonné que le responsable de la mission d'étude et d'aménagement du canal du Cayor ne soit pas à mes côtés. Moi, je m'étonne de cet étonnement car le décret pris par le Chef de l'Etat et publié au Journal officiel dispose que la mission du canal du Cayor est directement rattachée à la Présidence de la République. Donc à l'occasion de l'examen du projet de budget du Ministère de l'Hydraulique, il ne faut pas s'étonner que le responsable de la mission du canal du Cayor, Monsieur Fara NDIAYE ne soit pas derrière moi. L'opération canal du Cayor s'est faite, il n'y a pas longtemps et nous avons expliqué ici les raisons du choix de la formule.

Nous avons indiqué que la Banque mondiale en a financé l'étude de faisabilité et avait retenu le principe de financer l'étude d'exécution. Mais pour plus d'efficacité dans le montage financier, le Chef de l'Etat a jugé bon, à juste raison, de faire la part des choses dans

.../...

la réalisation du projet. En général quand les conditions de réalisation d'un projet sont acceptées, il y a deux choses absolument indispensables : l'étude technique - elle est presque terminée pour le cas du canal du Cayor- et le montage financier. Et vous savez que le monde s'achemine, de plus en plus, vers l'idée de partenariat. C'est pourquoi après avoir démontré la justesse technique du projet, la rentabilité économique et financière, il fallait procéder au montage financier, c'est-à-dire convaincre et réunir tous les partenaires potentiels et mettre en place le financement pour démarrer les travaux. Ce second aspect du problème est très important, et vous savez que pour un projet aussi important, il faut le plus de souplesse possible.

C'est pourquoi le Chef de l'Etat a estimé que la formule est à l'abri des lourdeurs administratives, c'est précisément une mission rattachée à la Présidence de la République qui lui permet de suivre personnellement l'évolution du projet et de lui accorder tout appui.

Voilà la raison pour laquelle il a pris cette mesure en accord avec le ministère de l'Hydraulique qui n'a pas été nullement saisi et qui a donné son accord pour le choix du responsable de la mission du Cayor. En outre les services qui s'occupaient du canal du Cayor ont été transférés au ministère de l'Hydraulique. Donc un projet a été lancé et le Chef de l'Etat a estimé qu'il fallait créer les meilleures conditions de sa réalisation.

Voilà la raison pour laquelle la mission du Canal du Cayor a été créée et rattachée directement à la Présidence de la République.

On a parlé aussi du canal de la Gueule Tapée et des odeurs s'en dégagent.

Je crois qu'il suffit de se rendre au canal de la Gueule Tapée pour savoir que les odeurs n'ont rien à voir avec cet ouvrage. Elles viennent des débris en décomposition du marché de poisson.

Je dois également vous dire que le canal de la Gueule Tapée n'a pas coûté des milliards. Son financement accordé par le Fonds Européen de Développement est de 1 milliard 300 millions. Et croyez-moi un organisme avant de consentir un tel financement pour un projet, c'est

.../...

il l'a d'abord fait étudier par des organismes spéciaux qui ont conc
à la nécessité de sa réalisation.

Les travaux sont terminés et réceptionnés depuis deux ans. Toutefois, il est à déplorer une mauvaise utilisation des installations, laquelle est préjudiciable au bon fonctionnement de l'ouvrage. Le déversement anarchique d'eaux usées dans les avaloirs par les populations riveraines, vidoirs en eaux grasses transformées en dépôts dures, enlèvement très irrégulier des ordures et autres matières grasses.

Un nouveau programme d'un montant de 850 millions vient démarrer pour remédier à la situation grâce aux opérations suivantes : l'amélioration du fonctionnement de la station de pompage de Soumbe dioune par l'installation d'une troisième pompe, la réhabilitation du réseau d'eaux usées, la stabilisation des trottoirs de la voirie, la mise en place de 300 nouveaux branchements.

Encore une fois, je le répète, le courant électrique a beau passer près de votre domicile, aussi longtemps que vous ne vous branchez pas, votre domicile ne peut recevoir de l'éclairage. Or après avoir réalisé le canal de la Gueule Tapée, il y a eu à peine 40 % étaient branchés.

C'est la raison pour laquelle le Chef de l'Etat a donné des directives pour étudier la possibilité de brancher d'office ceux qui ne le peuvent pas et de le répercuter sur leurs factures d'eau pendant 2 ou 3 ans. C'est la formule tunisienne. Voilà pourquoi nous vous remercions que les projets présentent en cours de route des difficultés que nous cherchons à aplanir.

Madame le député MBayang Leïty NDIAYE nous a demandé, en ce qui concerne Vélingara, de faire la même chose qu'à Linguère. Je voudrais lui dire qu'on m'a téléphoné avant hier pour me dire que le barrage de Vélingara est terminé. Donc, on a fait la même chose.

Pour ce qui est des îles, l'étude est en cours. Vous savez aucun bailleur de fonds n'accepte d'accorder son concours financier dehors d'une étude le fixant sur la faisabilité technique et la rentabilité.

bilité économique de l'opération. Donc pour les îles, nous y sommes. De petits efforts ont été faits. Mais, nous comptons surtout sur le dessalement de petites quantités à partir de l'énergie solaire. Des techniques nouvelles sont apparues, et nous sommes en train de faire la prospection au niveau de l'Europe pour être à même de régler définitivement le problème de l'alimentation en eau de nos îles.

En ce qui concerne les perspectives de l'OMVG, elles ne sont pas sombres. Car, les Etats membres ont plus que jamais la volonté politique de réaliser les ouvrages prévus, comme cela a été fait dans le cadre de l'O.M.V.S. Donc les incidents de parcours qui peuvent se produire de temps à autre ne doivent jamais nous décourager.

Enfin, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les députés, je voudrais terminer par les branchements des villages à partir des ouvrages existants. Les autorisations relèvent des gouverneurs de région.

En effet, le ministère de l'Hydraulique a estimé que dans ce domaine, une déconcentration est absolument nécessaire, pour éviter aux citoyens de remonter jusqu'au niveau national pour se faire brancher sur un forage situé à proximité. Nous avons donc pris une circulaire pour habilitier les gouverneurs de région à accorder de telles autorisations après avis des services techniques de leur région. Dans ce cas, Monsieur le député Modou SARR, la collectivité de votre département qui désire se faire brancher sur un forage à proximité, n'a qu'à adresser par la voie hiérarchique, une demande à Monsieur le Gouverneur de la région qui, après consultation de ses services régionaux, délivrera l'autorisation.

Mais, dans ce domaine, il faut reconnaître qu'il y a de l'anarchie. Beaucoup de Présidents de communautés rurales se croient autorisés à accorder des autorisations, et c'est ce qui explique l'emploi des tuyaux de diamètres différents qui provoque des remontées de sables très préjudiciable au bon fonctionnement des moteurs.

Cependant l'autorité administrative a été saisie. Et, le ministère de l'Hydraulique a entrepris une action d'abord dans l'arrondissement natal du Ministre de l'Hydraulique, où des branchements et autorisations avec du matériel inapproprié ont été purement et simplement supprimés.

En attendant, il a été demandé, aux populations désireuses de se brancher, d'adresser en bonne et due forme et par la voie hiérarchique, leur demande au gouverneur de leur région qui décidera après les études nécessaires des services techniques régionaux.

Je pense qu'il faut compter sur les représentants de la nation que vous êtes pour sensibiliser les communautés rurales sur la nécessité d'un matériel approprié pour les branchements. Pour le creusement des tranchées, il faut également une pente appropriée. Dans beaucoup d'endroits des branchements ont été faits à la plus grande déception des populations, parce qu'ils n'ont pas été effectués dans les normes.

Monsieur le Président, je voudrais terminer sur cette contribution. Je remercie votre auguste Assemblée de la part importante qu'elle a prise dans tout ce qui a été fait dans le domaine de l'Hydraulique. Tous les ans, à l'occasion de l'examen du budget, nous recevons de l'Assemblée nationale non seulement des critiques mais aussi des suggestions et des encouragements qui nous ont permis aujourd'hui de parvenir à l'effort qui vous donne une certaine satisfaction.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les députés,

Je vous remercie beaucoup de votre attention, en étant conscient que toutes les réponses n'ont pas été apportées à toutes les questions. Mais en dehors du jeudi matin réservé à Messieurs les députés, qui peuvent se rendre auprès du Ministre de l'Hydraulique sans audience, je suis prêt à vous rencontrer et à répondre à toutes vos correspondances.

Je n'ai pas cru devoir, pour une question de temps, revenir sur chaque cas, sur chacune des localités dont des problèmes ont été soulevés, en considérant que les programmes en cours et à venir nous permettront, dans un avenir proche, de régler, pour l'essentiel, les problèmes d'hydraulique au Sénégal aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural où les progrès réalisés ont permis de porter le taux de 71/j/hbt en 1981 à 211/j/hbt actuellement, c'est-à-dire 3 fois plus.

Je vous remercie.

(Applaudissements des Députés du Parti Socialiste)

Monsieur le Président

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

La discussion générale est close.

Nous passons à l'examen des chapitres.

Monsieur le Rapporteur général, vous avez la parole.

Monsieur Modou AMAR

CHAPITRE 451

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

(Personnel)

Dotations 1988-1989.....	577.979.000
Services votés.....	549.896.000
Autorisations nouvelles.....	19.550.000
TOTAL DU CHAPITRE 451.....	569.446.000

contre 577.979.000 pour la gestion en cours.

Monsieur le Président

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 451 ?

Je mets aux voix le chapitre 451.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption-?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption-?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.

Monsieur Modou AMAR

CHAPITRE 452

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

(Matériel)

Dotations 1988- 1989.....	666.477.000
Services votés.....	633.122.000
TOTAL DU CHAPITRE 452.....	633.122.000

contre 666.477.000 pour la gestion en cours.

.../...

Monsieur le Président

Il n'y a pas d'observations sur l'article 452-?

Je mets aux voix l'article 452.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.

Monsieur Abdou NIAR

CHAPITRE 454

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE

(Transfert)

Dotations 1988-1989.....	5.000.000
Services votés.....	5.000.000
TOTAL DU CHAPITRE 454.....	5.000.000
de même que pour la gestion en cours.	

Monsieur le Président

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 454 ?

Je mets aux voix l'article 454.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption-?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.

Nous vous remercions Monsieur le Ministre.

- 4 -

S U S P E N S I O N D E L A S E A N C E

Monsieur le Président

Mes chers collègues,

Je propose à l'Assemblée de suspendre la séance et de la reprendre cet après-midi, pour examiner à :

.../...

15 heures 30 : le projet de budget du Ministère chargé des Émigrés.

17 heures 30 : le projet de budget du ministère chargé de la Protection de la Nature.

21 heures : le projet de budget du ministère de la Fonction publique et du Travail.

Il n'y a pas d'observations-?

Il en est ainsi décidé.

La séance est suspendue.